Sanctuaires et pratiques religieuses du IIIe au Ve s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges

Gérard Aubin, Martial Monteil, Laurence Eloy-Epailly et Ludovic Le Gaillard
avec les contributions de Jean Brodeur, Véronique Brouquier-Reddé, Pierre Chevet, Stéphane Dubois, Katherine Gruel, Guy Leclerc, Jacques Le Maho, Dagmar Lukas, Étienne Mantel, Laurent Paez-Rezende, Alain Provost, Laure Simon et Sébastien Thébaud

Mots-clés. *Épigraphie, dépôts, céramique, monnaie, datation, abandon, récupération, sépultures, christianisation, IIIe s., IVe s., Ve s.*

Résumé. *Comment l'archéologie date-t-elle les derniers moments de fréquentation d'un sanctuaire et fixe-t-elle sa date d'abandon ? Cette synthèse collective fournit des éléments de réponse pour une vaste région couvrant l'ouest de la province de Lyonnaise et ses marges. Sur 120 sanctuaires répertoriés, 29 seulement fournissent des données suffisamment précises susceptibles de répondre au questionnement.*

L'article se livre d'abord à un examen critique des données utilisées pour fonder les datations. Alors que les inscriptions, la céramique, les dépôts d'offrandes ou le petit mobilier métallique fournissent des informations limitées, la monnaie apparaît comme le fossile directeur privilégié par les archéologues ; toutefois son emploi est délicat puisqu'elle ne fournit qu'un terminus post quem.

Sur cette base, trois phases d'abandon apparaissent – fin du IIIe s. ; première moitié du IVe s. ; seconde moitié du IVe s. – dont les bornes, rythmées par les réformes monétaires, sont discutées.

La destinée des sanctuaires est ensuite examinée en fonction de leur statut, public ou privé. Les modalités de l'abandon sont évoquées : fermetures rituelles, chantiers de démolition. Les processus de récupération des matériaux sont difficiles à mettre en évidence et à dater de même que d'éventuelles réutilisations. L'idée couramment admise d'une christianisation des lieux par le biais de sépultures ou de superposition d'édifices religieux est réfutée au profit d'une simple réutilisation de ruines encore perceptibles dans le paysage.

Au total, si la fin du IIIe s. apparaît comme une étape majeure dans le déclin progressif des sanctuaires, le maintien d'une religiosité païenne est manifeste dans nombre de sanctuaires privés ou collectifs tout au long du IVe s. Ce bilan se clôt sur un appel à une nécessaire amélioration de l'étude du mobilier dans son contexte stratigraphique.

Keywords. *Epigraphy, deposits, pottery, coinage, dating, abandonment, reuse, burials, christianization, 3rd c., 4th c., 5th c.*

Abstract. *How can archaeology assign the last moments of frequentation of a sanctuary and fix its abandonment date? This collective synthesis gives some answers concerning a vast area covering the western part of Lugdunensis and its margins. Of the 120 sanctuaries being listed, only 29 give data precise enough to be able to answer this question.*

In this paper, first a critical assessment of the evidence used to argument the dating is presented. Inscriptions, pottery, offerings deposits or the metal finds bring limited information, whereas coinage appears as the privileged key fossil for archaeologists; however its utilisation is uneasy since coins provide only a terminus post quem.

On this basis, three abandonment phases are distinct: late 3rd c., first half of the 4th c. and second half of the 4th c., whose bounds governed by monetary reforms are discussed. Then the fate of sanctuaries is examined according to their status, public or private. The abandonment process is described: ritual closings, demolition sites. Evidence for the process of materials recuperation is difficult to show as well as its chronology and eventual reuse. The current idea of a Christianization of sites by the presence of burials or superposition of religious buildings is refuted in favour of a simple reuse of vestiges still visible in the landscape.

In all, if the late 3rd c. appears as a major step in the progressive decline of sanctuaries, the permanence of pagan devotion is clear for a number of private or collective temple sites all along the 4th c. This review ends with a call to a necessary improvement in the study of finds by their position in context.

Translation: Isabelle Fauduet

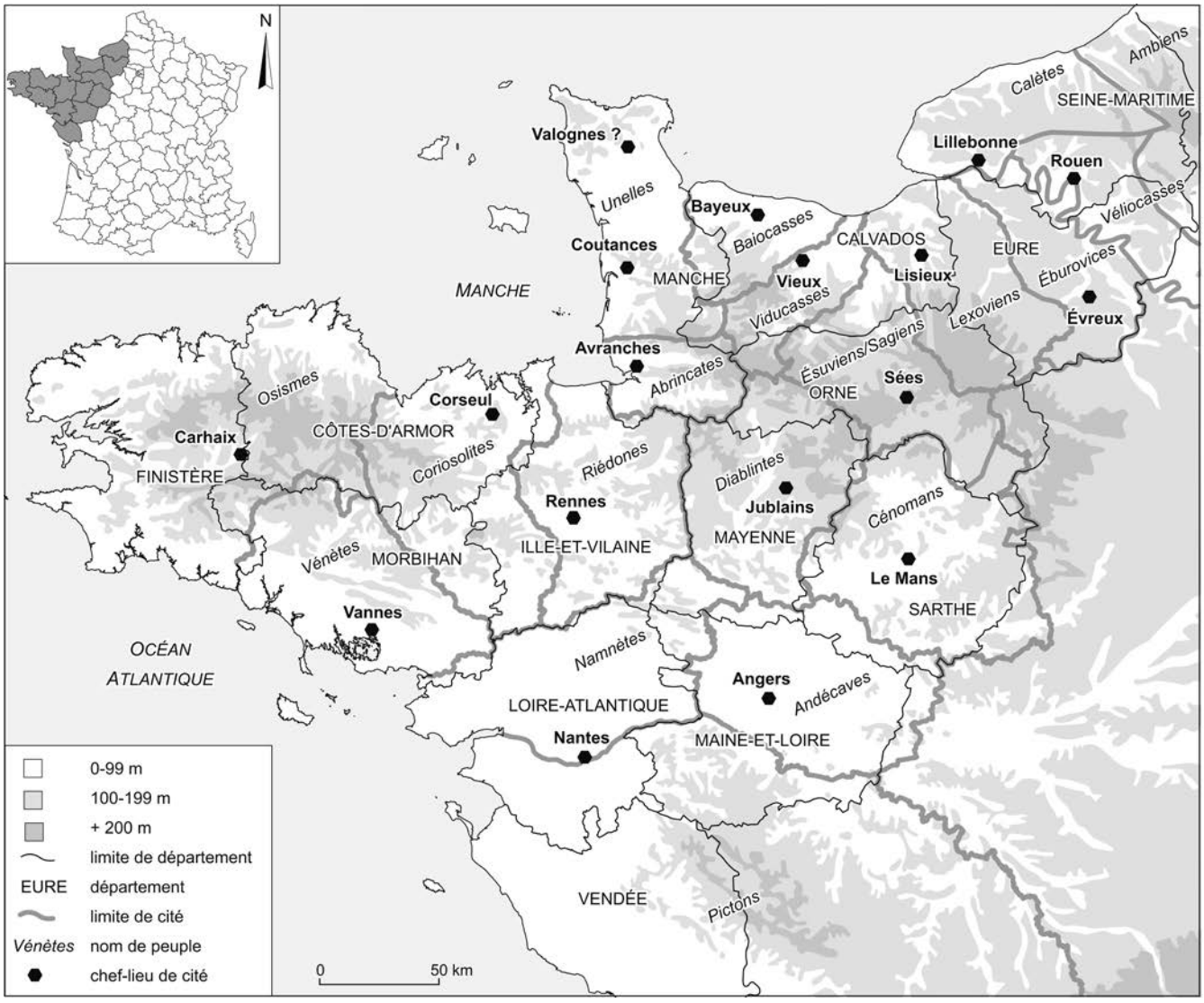


Fig. 176 – *Départements actuels et cités du Haut-Empire couverts par l'enquête (DAO : M. Monteil, Université de Nantes).*

CONTEXTE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

L'espace ouvert à l'enquête dans le cadre de cette synthèse collective, principalement fondée sur des données issues de fouilles, englobe quatre régions de l'ouest de la France (Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie et Haute-Normandie). Ces entités administratives actuelles présentent l'avantage de recouvrir, au Haut-Empire, la quasi-totalité des parties occidentale et nord-occidentale de la province de Lyonnaise, soit dix-neuf cités antiques. Les marges sud des Pays de la Loire et nord-est de la Haute-Normandie, qui relèvent respectivement des provinces d'Aquitaine (cité des Pictons) et de Belgique (cités des Ambiens et des Bellovaques), ont été également intégrées à la réflexion (fig. 176).

Comme les autres provinces des Gaules et des Germanies, cet ensemble a connu quelques modifications territoriales dans le courant de l'Antiquité tardive. À la fin du IIIe s. ou au début du IVe s., la Lyonnaise est subdivisée en deux parties, les cités prises en compte étant désormais rattachées à la Lyonnaise Seconde, avec Rouen pour capitale. Une seconde réforme est attestée dans le courant du troisième quart ou à la fin du IVe s., chacune des deux provinces antérieures étant à nouveau divisée en deux. Les territoires occidentaux examinés ici sont alors partagés entre Lyonnaise Seconde, sous l'égide de Rouen, et Lyonnaise Troisième, sous le contrôle de Tours (Ferdière, 2011, p. 126-127). Les cités elles-mêmes n'échappent pas à un certain nombre de transformations, en étant absorbées par d'autres ou en connaissant un transfert de chef-lieu, mais la chronologie reste incertaine (Ferdière dir., 2004).

Dans ces cadres politiques et administratifs, les dimensions des cités du Haut-Empire apparaissent relativement réduites, comprises entre 1 700 et 7 300 km², celle des Osismes faisant figure d'exception avec 10 900 km². Elles se rattachent à cet ensemble de cités de taille modeste qui caractérisent le nord-ouest des Gaules, bordées, dans le cas présent, par les vastes territoires des Pictons au sud et des Carnutes ou des Bituriges Cubes à l'est (Batardy *et al*., 2013). Leurs ressortissants, de statut pérégrin à l'origine, furent sans doute dotés du droit latin sous Claude ou, au plus tard, sous Vespasien (Ferdière, 2011, p. 19-23).

L'espace ainsi considéré couvre 106 775 km², soit 19,3 % de la superficie de la France métropolitaine. Il englobe,

à grands traits, le Massif armoricain ainsi qu'une partie du Bassin parisien à l'est et du Bassin aquitain au sud. Le relief est peu marqué, avec quelques monts érodés (417 m d'altitude au maximum) qui alternent avec des plaines, des bassins sédimentaires, des collines et des plateaux. L'ensemble est en outre compartimenté par de multiples cours d'eau, dont les principaux sont la Loire au sud et la Seine au nord. Les limites en sont clairement fixées à l'ouest et au nord par l'océan Atlantique et la Manche, avec un trait de côte très découpé, où les pointes et falaises rocheuses, plus ou moins abruptes, alternent avec des plages sablonneuses, des baies et des marais maritimes.

BREF HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les premiers sanctuaires romains de l'Ouest de la Gaule ont été signalés dès le début du XVIIIe s., à l'exemple du temple du Haut-Bécherel à Corseul et de celui, plus incertain, d'Erquy (Côtes-d'Armor). Tous deux ont été identifiés par dom Guy-Alexis Lobineau, moine bénédictin et historien breton, avec une description et des plans qui serviront de base, avec des compléments, à leur publication dans l'encyclopédie de dom Bernard de Montfaucon (1724, p. 233-238). Durant la première moitié du XIXe s., les premières véritables fouilles sont engagées sur plusieurs édifices, l'une des plus remarquables étant celle qui fut conduite en 1801-1804 par François Rever au Vieil-Évreux (Eure) (Rever, 1827). Dans le premier bref inventaire des temples gallo-romains à portée nationale, imputable à Arcisse de Caumont, sont ainsi mentionnés Le Vieil-Évreux et des éléments qui lui font préjuger de l'existence de monuments religieux à Lillebonne (Seine-Maritime), Valognes (Manche) et Vieux (Calvados) (Caumont, 1862, p. 213), auxquels il ajoute, quelques années plus tard, Jublains (Mayenne) (Caumont, 1870, p. 237). La recherche, comme dans d'autres domaines, va connaître une accélération durant le dernier tiers du XIXe s. et le début du XXe s., sous l'impulsion de nombreux érudits, dont l'activité est favorisée par la création de sociétés savantes et dont les données recueillies constituent encore aujourd'hui l'essentiel de la documentation disponible. Il convient, pour cette période, de mettre en exergue l'enquête réalisée en Haute-Normandie par Léon de Vesly, directeur du musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, qui va fouiller plusieurs temples avec *cella* à plan centré et galerie périphérique et être le premier à en donner les principales caractéristiques et à les qualifier de *fana*, terme encore discuté mais qui passera cependant dans le langage courant des archéologues (Vesly, 1909).

La seconde moitié du XXe s. et le début du XXIe s., particulièrement depuis les années 1980, ont permis, comme ailleurs, d'étoffer le corpus des sanctuaires connus, grâce au développement de l'archéologie préventive, mais aussi programmée, et aux prospections aériennes. Une partie des découvertes ainsi réalisées et de celles effectuées plus anciennement ont servi de matériau de base à des inventaires nationaux (Bertin, 1974a ; Fauduet, 1993 et 2010 ; Péchoux, 2010).

Les fouilles préventives conduites dans l'Ouest ont surtout permis la découverte de sanctuaires en lien plus ou moins assuré avec des établissements ruraux, à l'exemple de ceux de Bais (Ille-et-Vilaine) (fouille D. Pouille, Inrap, 2009-2010), d'Authevernes (Eure) (Michel *et al*., 2014) et de Saint-Martin-des-Entrées (Calvados) (Paez-Rezende, Adrian, à paraître). Un cas de ce type, celui de Val-de-Reuil (fouille D. Lukas, Inrap, 2010), fait l'objet d'une notice synthétique dans le cadre de cet article, tout comme, cette fois en contexte urbain, le *mithraeum* d'Angers (fouille J. Brodeur, Inrap, 2010) et le lieu de culte original exhumé sur le site du Quinconce des Jacobins au Mans (fouille P. Chevet, Inrap, 2010-2011) (voir *infra*, p. 241-242). Il convient d'ajouter à cette liste non exhaustive le sanctuaire rural à édifices multiples fouillé en 2010 à Neuville-sur-Sarthe (Sarthe) (Guillier, 2011 ; Guillier dir., 2013).

L'archéologie programmée a, quant à elle, principalement bénéficié à la connaissance de plusieurs vastes sanctuaires civiques, dont certains sont également évoqués ci-après dans des notices : Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime), qui relève de la province de Belgique (Mantel *et al*., 2006 ; Mangard, 2008), Le Vieil-Évreux (Eure) (Gury, Guyard, 2006 ; Guyard *et al*., 2012b), Corseul (Côtes-d'Armor) (Provost *et al*., 2010), Vannes (Morbihan) (Baillieu, Simon, 2002 ; Galliou *et al*., 2009, p. 394-398), Jublains (Mayenne) (Naveau dir., 1997 ; Naveau, 1997 ; 2006), Aubigné-Racan (Sarthe) (Lambert, Rioufreyt, 1994 et 2006) et, enfin, Allonnes (Sarthe) (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004). Il faut ajouter le sanctuaire, au statut plus incertain et d'origine laténienne, de Baron-sur-Odon (Calvados) (Bertin, 1977), le complexe cultuel à édifices multiples de Macé (Orne) (Leclerc, 2007) et, enfin, les relectures critiques d'édifices publics inscrits dans des agglomérations, tels que ceux de Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) (Monteil *et al*., 2009) et de Quimper (Finistère) (Le Bihan, Villard, 2012, p. 297-369). En parallèle, la prospection aérienne a permis d'étoffer de manière singulière le corpus des édifices cultuels, particulièrement dans les terrains favorables de l'Eure, du Calvados ou encore du Morbihan, des Côtes-d'Armor et de la Sarthe.

Les synthèses régionales fondées sur toutes les données ainsi acquises restent toutefois encore trop peu nombreuses et ont concerné les temples polygonaux de Bretagne (Batt, 1994), les sanctuaires publics de cette même région (Maligorne, 2006, p. 37-74), un aperçu général du domaine cultuel à l'échelle de la Haute-Normandie (Dorion-Peyronnet dir., 2009, p. 110-147), une première réflexion sur les sanctuaires de la cité des Cénomans (Sarthe) et leur inscription dans le territoire (Gruel *et al*., 2008) et, enfin, en partant des résultats des fouilles d'Allonnes, une réactualisation du dossier de la place du dieu Mars dans l'Occident romain (Brouquier *et al*. dir., 2006).

C'est à l'occasion du colloque de 2003 : « Autour d'Allonnes (Sarthe) : les sanctuaires de Mars en Occident », que M.-Cl. L'Huillier et E. Bertrand ont dressé un premier état des lieux sur la question de la fin des sanctuaires païens dans l'Ouest des Gaules, en examinant successivement la modification des contextes territoriaux, les événements traumatiques et les politiques religieuses. Tout en limitant leur enquête aux seuls trois grands lieux de culte civiques d'Allonnes, de Jublains et de Corseul, elles ont ouvert un certain nombre de pistes et qualifié cette thématique d'« histoire à écrire » en invitant les chercheurs à « rassembler et revisiter les sources de cette histoire brouillée » (L'Huillier, Bertrand, 2006, p. 314). C'est dans le droit-fil de cette invite que s'inscrivent un point récent sur les modalités d'abandon du sanctuaire public du Vieil-Évreux

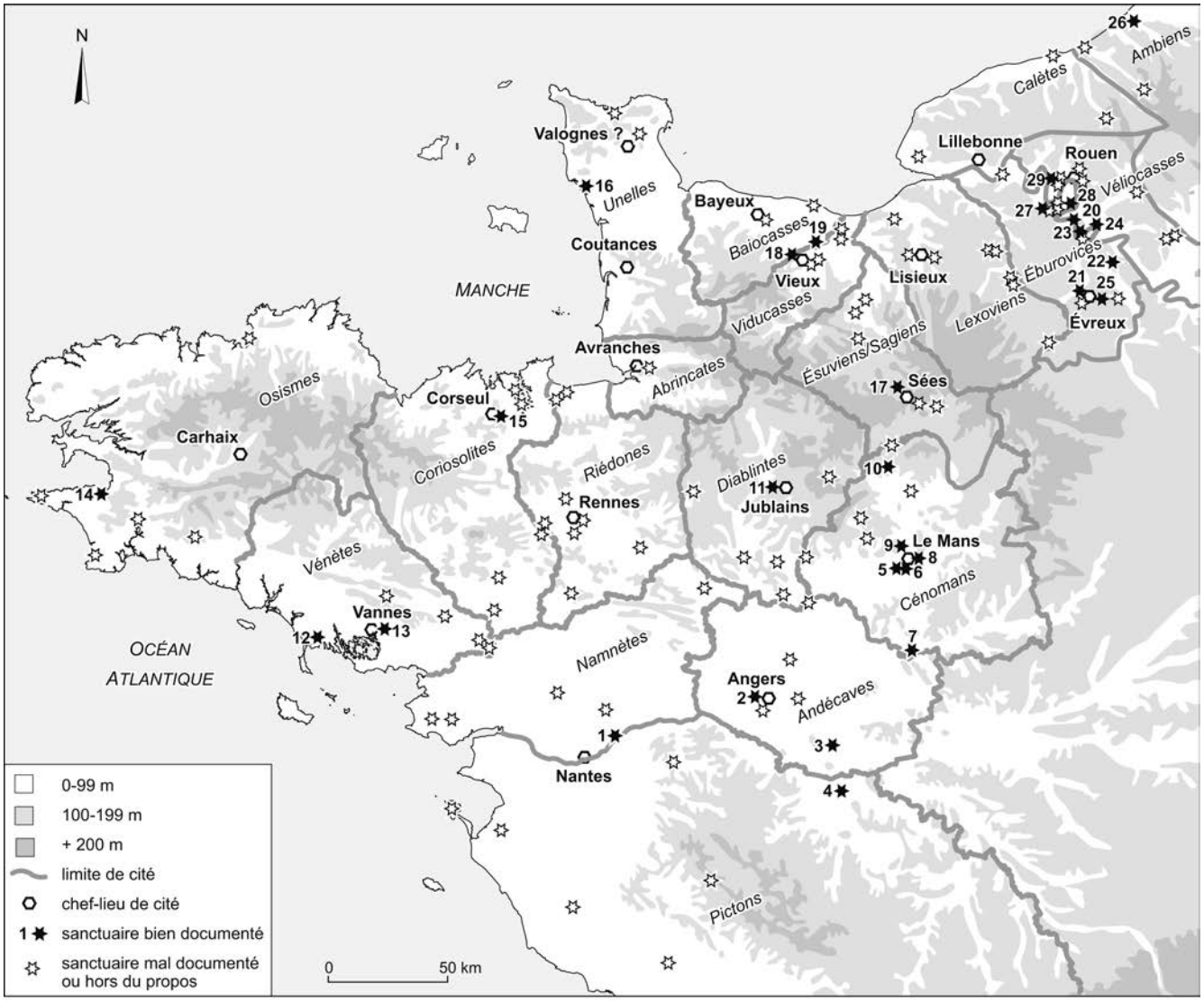


Fig. 177 – *Localisation des sanctuaires antiques connus par la fouille, dont ceux, numérotés et cités dans l'article, qui ont été considérés comme les plus utiles au propos : **1**, Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) ; **2**, Angers (Maine-et-Loire) ; **3**, Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire) ; **4**, Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) ; **5**, la Forêterie à Allonnes (Sarthe) ; **6**, les Perrières à Allonnes (Sarthe) ; **7**, Aubigné-Racan (Sarthe) ; **8**, Le Mans (Sarthe) ; **9**, Neuville-sur-Sarthe (Sarthe) ; **10**, Oisseau-le-Petit (Sarthe) ; **11**, Jublains (Mayenne) ; **12**, Carnac (Morbihan) ; **13**, Vannes (Morbihan) ; **14**, Douarnenez (Finistère) ; **15**, Corseul (Côtes-d'Armor) ; **16**, Port-Bail (Manche) ; **17**, Macé (Orne) ; **18**, Baron-sur-Odon (Calvados) ; **19**, Caen (Calvados) ; **20**, Criquebœuf-sur-Seine (Eure) ; **21**, Évreux (Eure) ; **22**, Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure) ; **23**, Tostes et Louviers (Eure) ; **24**, Val-de-Reuil (Eure) ; **25**, Le Vieil-Évreux (Eure) ; **26**, Eu (Seine-Maritime) ; **27**, La Londe (Seine-Maritime) ; **28**, Oissel (Seine-Maritime) ; **29**, Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) (DAO : M. Monteil, Université de Nantes).*

(Guyard *et al*., 2012a et 2012b), ainsi que la présente contribution qui vise à dresser un bilan sur un territoire plus vaste.

Ce bilan prend appui sur des données rassemblées de manière collective, dans le cadre d'une recherche engagée à la suite d'un séminaire archéologique de l'Ouest intitulé « Sanctuaires et lieux de culte dans l'Ouest de la Gaule romaine : actualités de la recherche », qui s'est tenu en juin 2008 à Rennes, vingt ans après une journée du même type organisée en Pays de la Loire (Aubin dir., 1989). L'enquête, qui a bénéficié du soutien de l'Inrap en 2011-2012 (axe de recherche collectif), s'est également appuyée sur des bilans des connaissances réalisés en Haute-Normandie (L. Eloy-Epailly, inédit) et en Basse-Normandie (Leclerc, Paez-Rezende, 2011), ce dernier étant actuellement prolongé par un projet collectif de recherche régional.

CORPUS SÉLECTIONNÉ POUR L'ENQUÊTE ET QUESTIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

UN NOMBRE RÉDUIT D'EXEMPLES UTILISABLES

L'inventaire des sanctuaires d'époque romaine dans l'Ouest permet de décompter 120 occurrences, en ne retenant que les sites fouillés entre le XIX^e^ s. et le début du XXI^e^ s. et en excluant donc ceux, particulièrement nombreux dans certains secteurs comme le département de l'Eure, qui n'ont été identifiés que par photographie aérienne (fig. 177). Le corpus intègre de vastes lieux de culte civiques, des temples privés associés le plus souvent à des *villae* et des complexes au statut plus incertain,

qui apparaissent plus ou moins isolés en contexte rural. Leur répartition par région, rapportée à la superficie de chacune d'entre elles, ne fait pas apparaître d'importantes distorsions dans trois cas, puisqu'on en compte 26 en Bretagne, 35 en Pays de la Loire et 25 en Basse-Normandie. La Haute-Normandie, avec 34 sites, fait figure d'exception, mais qui s'explique par une ancienne tradition de recherche dans ce domaine (voir *supra*, p. 221). Dans toutes les régions, enfin, la proportion de sanctuaires explorés avant 1970 est très supérieure à celle des quarante dernières années.

Pourtant la liste des sanctuaires correctement documentés et ayant fourni des données susceptibles de renseigner la période d'abandon dans l'intervalle retenu (IIIe-Ve s.) ou, dans les cas de Port-Bail (Manche) et de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), des aspects particuliers de leur destinée, est réduite à 29 exemples seulement, soit à peine 24 % du total. Ce faible pourcentage englobe des données anciennes qui ont bénéficié lors de leur publication de présentations détaillées, ainsi que des données nouvelles issues majoritairement de l'archéologie programmée et, dans une moindre mesure, de l'archéologie préventive. Les 76 % restants recouvrent, quant à eux, des sites dont la documentation est insuffisante, encore trop récente (par exemple, le sanctuaire découvert en 2013 à Rennes au Couvent des Jacobins) ou, dans quelques rares cas, qui paraissent désertés précocement.

CRITIQUES DES DONNÉES UTILISÉES POUR LES DATATIONS

Fixer la durée de fréquentation et corrélativement la date d'abandon d'un sanctuaire se heurte à des difficultés communes à toute fouille : l'état d'arasement des structures, l'existence ou non de sols conservés et, généralement, la récupération des matériaux et des mobiliers qui suit l'abandon pendant des décennies, voire des siècles (voir *infra*, p. 234-235). Ajoutons les caractéristiques propres des fossiles directeurs mis à contribution pour les datations et sur lesquels il faut s'attarder.

Épigraphie

Les documents épigraphiques, peu nombreux dans l'Ouest de la Gaule, ont naturellement été sollicités pour fournir des indices chronologiques de manière indirecte à partir de leur remploi. Ainsi a-t-on suggéré que la réutilisation de blocs d'architecture était susceptible d'indiquer un abandon et un démontage de certains monuments publics et pouvait parfois être datée. La borne milliaire de Saint-Méloir-des-Bois (Côtes-d'Armor) (*CIL*, XIII, 9012 = XVII-2, 423), dédiée à l'empereur Victorin (269-271), réutilise ainsi un fût de colonne à chapiteau toscan. Or elle est située sur le bord de la voie Corseul-Vannes, à quelques kilomètres de Corseul dont l'architecture officielle utilise presque systématiquement l'ordre toscan (Eveillard, Maligorne, 1995 ; Provost *et al*., 2010, p. 223) ; mais monument public ne signifie pas obligatoirement temple et le lien évoqué avec le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul reste ici bien hypothétique.

Le dossier de Mars *Mullo* est plus convaincant. Rappelons qu'il s'agit d'un dieu régional, honoré à Allonnes, Rennes, Craon-Athée et Nantes (Bérard, 2006). À Rennes, une base, découverte dans l'enceinte, reproduit un extrait de décret municipal daté de 135 apr. J.-C. (*AE*, 1969-1970, 405a). Il prévoyait qu'une statue de Titus Flavius Postuminus, prêtre de Rome et d'Auguste, et flamine perpétuel de Mars *Mullo*, serait érigée dans la basilique du temple de ce dieu, ainsi que les statues que le bénéficiaire avait promis de mettre en place aux divinités des *pagi* (dont Mercure *Atepomarus*). Le dossier des inscriptions à caractère religieux découvertes dans l'enceinte est complété par d'autres bases de statues offertes par un autre notable à Mars *Mullo* et à Mars *Vicinnus*. L'enceinte urbaine de Rennes est datée par le remploi de milliaires, le *terminus* étant fourni par un milliaire de Tetricus (271-274). En revanche, une inscription de Nantes mentionnant le *votum* d'une statue de Mars *Mullo* – « *signum* / [*c*]*um suo templo* / [*et*] *ornamentis* / [*o*]*mnib*(*us*) » (*CIL*, XIII, 3101) – ne provient pas de l'enceinte, mais du transept nord de la cathédrale ; en outre, F. Bérard s'interroge dans ce cas sur le statut du culte rendu (public ou privé) et sur la nature du *templum* (temple municipal ou simple chapelle). D'autres dédicaces ont aussi été utilisées en remploi dans ces mêmes enceintes supposées tétrarchiques : Mars *Loucetius* à Angers, Apollon et *Serona* au Mans, Vulcain et Minerve à Nantes (voir *infra*, p. 232). Même si cette pratique est troublante, comment être certains que cette mise au rebut de bases de statues corresponde précisément à la date de fermeture de sanctuaires ?

À ceci, on peut en effet ajouter un autre constat induit du fait avéré que certains tronçons d'enceintes tardives des Gaules romaines remploient des blocs provenant manifestement d'un même édifice. C'est ainsi que C. Jullian, partant de l'exemple de Bordeaux, avait déduit une « règle de proximité » permettant de resituer certains édifices du Haut-Empire dans le plan urbain (Jullian, 1890, p. 558 ; Barraud *et al*., 1996, p. 67) ; mais cette « règle » trouve de nombreuses exceptions, y compris à Bordeaux où des éléments d'un même monument peuvent être dispersés. Cette observation laisse place à une autre hypothèse qui a des incidences en matière de temporalité, celle d'éléments susceptibles d'avoir été « entreposés depuis plus ou moins longtemps dans des lieux de stockage différents », les constructions auxquelles ils appartenaient pouvant avoir été détruites bien des années avant leur réutilisation (Hiernard, 2003, p. 263-264). Les exemples des inscriptions de Mars *Mullo* à Rennes et à Nantes pourraient étayer cette hypothèse. Dans le premier cas, les remplois se distribuent entre les façades sud et nord de la courtine, tandis qu'à Nantes, un bloc provient peut-être de la courtine occidentale, un des fondations de la cathédrale et un autre, bien plus éloigné au sud, de l'église Saint-Jacques-de-Pirmil. Par ailleurs, on ne peut exclure que les bases dédicatoires aient été mises au rebut bien avant la fermeture des sanctuaires dans lesquels elles s'inséraient, pour des raisons de désaffectation officielle qui pourraient avoir concerné aussi certains monuments funéraires (Hiernard, 2003, p. 265-266).

Céramique

L'utilisation de la céramique dans la datation des niveaux d'occupation et d'abandon est relativement récente. Longtemps limitée à la céramique sigillée, dont la datation était elle-même

asservie à la numismatique, elle prend aujourd'hui en compte l'ensemble du vaisselier, mais les références publiées pour la fin de fréquentation des sanctuaires sont encore rares. Il en va d'ailleurs de même pour l'*instrumentum*.

D'une manière générale, même si les méthodes progressent, on se fonde principalement, pour les IVe s. et Ve s., sur les sigillées d'Argonne, la céramique à l'éponge et les dérivées de sigillée paléochrétienne du groupe Atlantique (DSPA), dont les circuits de diffusion restent encore mal cernés dans l'Ouest, tandis que l'étude des céramiques communes pour ces deux mêmes siècles est encore balbutiante, même si de nets progrès ont été enregistrés ces dernières années (voir aussi, dans ce sens, L'Huillier, Bertrand, 2006, p. 319). On peut aussi noter les difficultés qu'il y a, comme d'ailleurs pour la faune, à distinguer de manière assurée ce qui relève de rejets liés à des repas rituels ou liés à des repas profanes pris à l'occasion des chantiers de démantèlement des constructions.

Quelques exemples d'études récentes sont significatifs des problèmes rencontrés. Ainsi, Allonnes bénéficie d'une première approche de la céramique liée à la fréquentation du sanctuaire entre la seconde moitié du IIe s. et le IIIe s. apr. J.-C. et à sa destruction (Bazin, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 171-177 ; Bazin, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 348-354 ; Bazin, Delage, 2005). Comparativement aux monnaies, les vases susceptibles d'être attribués à la seconde moitié du IIIe s. et au IVe s. sont cependant peu nombreux. À Corseul, dans un registre similaire, la céramique est datée des années 140-230, tandis que les monnaies repoussent le *terminus* à la fin du IIIe s. (Provost *et al*., 2010, p. 182).

Le temple quadrangulaire de Bilaire à Vannes et celui de Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville sont deux rares exemples où la fin de l'occupation est datée entre l'extrême fin du IIIe s. et le premier quart du IVe s. par un dépôt d'objets. À Vannes, il s'agit de coupes archéologiquement complètes : la céramique fine – grise tardive et à engobe orangé – couvre cependant un arc chronologique large, du IIIe s. au Ve s., tandis que deux coupes en sigillée d'Argonne de forme Chenet 301 appartiennent au IVe s. Cela conforte l'idée que les monnaies – ici six imitations du type *divo claudio* – ne fournissent qu'un *terminus post quem* (Simon, 2005a). À Saint-Martin-de-Boscherville, une aire de dépôts rituels inclut une urne ovoïde en *black-burnished ware*, datée de la fin IIIe/début IVe s. (Le Maho, 1995, p. 87). À Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), la phase d'abandon peut être datée de la seconde moitié du IVe s. en s'appuyant sur la concordance entre les monnaies, un fragment de céramique à l'éponge, deux fragments d'un plat Chenet 304 en sigillée d'Argonne et un ensemble d'une boucle et d'une plaque appartenant à un ceinturon militaire romain tardif, production régionale possible (Monteil *et al*., 2009, p. 177-182). En revanche, à Jublains, il y a discordance entre l'étude numismatique et l'inventaire des céramiques fines qui ne laisse apparaître aucun vase postérieur à la fin du IIe s., mais il faudrait sans doute revoir cette collection (Debien, *in* Naveau dir., 1997, p. 244-249). Enfin, à Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), six fragments de céramique estampée tardive suggèrent une occupation durable jusqu'au Ve-VIe s., mais sans que l'on puisse affirmer qu'elle soit encore en rapport avec une fréquentation cultuelle (Aubin dir., 1983, p. 315).

Cachettes ou dépôts

Les ensembles de pièces d'argenterie découverts sur des sites de sanctuaire sont d'interprétation délicate. Si l'on s'accorde à y voir une accumulation sélective des biens mobiliers de valeur offerts par les fidèles ou acquis avec leurs offrandes et témoignant ainsi de la richesse et du prestige du sanctuaire, on s'interroge sur leur contexte archéologique et donc sur les raisons de leur non-récupération (Baratte, 1992). Dépôt de fondation ? Coffre-fort habituel du temple que l'on pourrait désigner par les termes de *sacrarium* ou de *thesaurus* ? Cachette improvisée ? Mais quelles que soient les raisons de leur enfouissement, peuvent-ils fournir un indice chronologique de la fin des dieux ?

La datation précise des ensembles d'argenterie est un exercice difficile. D'une part, il s'agit d'accumulation d'une richesse « normalement incessible » (Baratte, 1996, p. 29), donc pouvant être ancienne ; d'autre part, leur chronologie repose surtout sur des critères stylistiques, quand elle n'est pas fixée en fonction des indices d'abandon du site alors que leur lien avec la désaffection du sanctuaire ne peut être prouvé. Fr. Baratte met en garde avec raison contre la tentation de tout ramener systématiquement à la seconde moitié du IIIe s. (Baratte, Painter, 1989, p. 77). Dans notre zone d'étude, deux découvertes importantes sont recensées : les « trésors » de Berthouville (Eure) et de Notre-Dame-d'Allençon (Maine-et-Loire).

Le premier, découvert en 1830 dans un caveau maçonné à l'intérieur du péribole d'un sanctuaire, se compose de deux groupes d'objets totalisant 69 pièces, soit 25 kg d'argent : l'un d'environ quinze pièces d'orfèvrerie, de la vaisselle de table d'Italie du Ier s., offertes par le même donateur ; l'autre, un ensemble de pièces, sans doute d'ateliers gaulois, datées d'après les noms des donateurs, de la fin du IIe-début du IIIe s. S'y ajoutent deux grandes statuettes en argent de Mercure (Baratte, Painter, 1989, p. 79-97 ; Cliquet, 1993, p. 94-98). Ce trésor d'un sanctuaire dédié à Mercure *Canetonensis*, autrefois considéré comme une cachette destinée à mettre à l'abri d'une menace des objets de valeur – et datée en conséquence de la seconde moitié du IIIe s. –, est aujourd'hui interprété soit comme un dépôt de fondation associant des pièces du premier état architectural du temple à d'autres contemporaines de la deuxième phase de construction (Lajoye, 2008), soit comme le « coffre-fort du temple » (Deniaux, 2006, p. 292). Le phasage du sanctuaire ainsi que son abandon sont mal documentés ; les fouilles de 1861 ont livré des monnaies romaines « abondantes » s'échelonnant du règne d'Auguste à celui de Constantin II (Le Métayer-Masselin, 1862) ; dans le mobilier recueilli par C. de La Croix en 1896, figurent des monnaies au nom de Carin (283-285) et de Maximien Hercule (285-306) (Cliquet, 1993, p. 99).

Le trésor identifié traditionnellement sous le nom de Notre-Dame-d'Allençon provient en réalité de la commune voisine de Chavagnes. Découvert en 1836, il se compose d'une trentaine de pièces de vaisselle, de deux miroirs à manche et de deux masques en argent. Plus modeste que le précédent mais chronologiquement plus homogène, il est dédié à Minerve. La fabrication des différentes pièces se place entre le milieu du IIe s. et le milieu du IIIe s. (Baratte, 1981 ; Baratte, Painter, 1989, p. 98-105). On ne sait si les monnaies découvertes en même temps ont un lien direct avec le dépôt : « plusieurs médailles impériales en bronze de trois modules, à partir de Tibère jusqu'à

Constantin » (Godard-Faultrier, 1838, p. 31). Th. Grille en signale également plusieurs de Claude, Néron, Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Commode, Gallien, Postume, Victorin, Claude II, Tetricus, Probus, Constantin le Grand (Th. Grille, *Numismatique*, Bibliothèque municipale d'Angers, ms 1713 et *Anjou topographie*, ms 1756). G. Collin a retrouvé quatre antoniniens chez un particulier, deux de Gallien, un de Victorin et un d'Aurélien, mais leur rapport avec la vaisselle reste hypothétique (Aubin, 1984, p. 68). Enfin, on ne peut affirmer que ce dépôt a été découvert dans un sanctuaire ou dans ses environs, ni exclure « qu'il n'a pas été transporté sur une distance plus ou moins longue » (Baratte, 1981, p. 21), mais le contexte de la découverte, désormais mieux connu, correspond selon toute vraisemblance à une agglomération.

Au total, l'apport des dépôts à la chronologie des sanctuaires est réduit. Il faudrait sans doute mieux distinguer date de fabrication des objets, date de dépôt ou d'enfouissement des offrandes, et enfin événement à l'origine de la non-récupération. Dans les deux cas examinés et jusqu'à plus ample informé, on ne peut écarter l'hypothèse que ces deux dépôts, dont les éléments ne portent aucune trace de mutilation rituelle, aient été soigneusement dissimulés dans des cachettes à la fin du IIIe s., voire plus tardivement, pour les soustraire aux troubles ou aux confiscations.

Autres objets

Les autres objets mis au jour en contexte cultuel, qu'ils relèvent indubitablement d'une offrande ou qu'ils constituent des témoignages de l'équipement, du fonctionnement ou de la fréquentation du sanctuaire, mériteraient une enquête à part entière tant les études régionales dans ce domaine sont rares. C'est dire qu'il sont peu utilisables, à ce stade, pour fixer le terme de l'utilisation des espaces religieux. Dans l'Ouest, leur présence est cependant régulièrement attestée, à l'exception du Haut-Bécherel à Corseul (Provost *et al*., 2010, p. 179). Leur quantité peut être relativement modeste comme à Macé (Leclerc, 2007, p. 140-141) ou plus importante comme à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 134-155), Jublains (Naveau dir., 1997, p. 246-253), Mauves-sur-Loire (Monteil *et al*., 2009, p. 179-182) ou encore au Mans (Chevet *et al*., à paraître). On observe, dans ces cas, comme dans d'autres, que les objets identifiés et datables avec plus ou moins de précision appartiennent très majoritairement au Haut-Empire, avec quelques rares occurrences susceptibles d'être attribuées à un large IIIe s.

En l'état actuel de la documentation, les objets clairement datables de la fin du IIIe s. et des IVe-Ve s. sont très peu nombreux. On signalera les exemples du sanctuaire de Mauves-sur-Loire, qui a livré une boucle et une plaque de ceinturon tardif (Monteil *et al*., 2009, p. 181-182), ou encore le dépôt déjà évoqué au sein de l'un des temples de Vannes, l'un des rares cas où le contexte précis de la découverte est connu. Le lot de mobilier, de l'extrême fin du IIIe s. et du premier quart du IVe s., incluait en effet quelques petits objets à la chronologie longue (bague, anneau, jeton et pion en verre), une perle torsadée à globules attribuable aux IIIe-IVe s., mais aussi deux éléments qui posent question en raison de leur décalage chronologique. Ce dernier est peu important dans le cas d'un gobelet en verre de type AR 53.2. (fin du IIe s. au troisième quart du IIIe s.), mais l'est davantage pour cinq fragments de figurines en terre blanche que l'on situe en général au Haut-Empire (Simon, 2005a, p. 143-145).

Monnaies

La monnaie demeure encore aujourd'hui le fossile directeur privilégié des archéologues pour dater les dernières étapes de la fréquentation et de l'abandon des sanctuaires, mais là encore les informations qu'on peut en tirer dépendent beaucoup de la date de la fouille et de la qualité des enregistrements. Plusieurs sites ont d'ailleurs été exclus pour cette raison – par exemple Cracouville (commune Le Vieil-Évreux, Eure), Alençon (Orne), Bracquemont (Seine-Maritime), etc. – ; d'autres fournissent des listes incomplètes ou des identifications insuffisamment précises qui ne permettent pas toujours de déterminer des *termini post quem* pertinents, qu'il s'agisse, pour les IIIe s. et IVe s., de l'absence de distinction entre les frappes officielles et les imitations postérieures ou des confusions au sein de la dynastie constantinienne. D'autres encore livrent, toujours pour les IIIe s. et IVe s., des quantités trop réduites de monnaies qui ne permettent pas de les associer assez sûrement à des pratiques rituelles : Saint-Gervais (Vendée), Canteleu (Seine-Maritime), Harfleur (Seine-Maritime). Au total, 27 sanctuaires fournissent des données monétaires exploitables : 8 dont les dénombrements bien qu'anciens sont utilisables ; 19 dont les catalogues sont récents, certaines études étant même encore en cours et inédites (inventaires de P.-A. Besombes, V. Drost, St. Dubois et F. Pilon auxquels nous sommes redevables).

Premier constat, les monnaies présentes dans les sanctuaires de notre corpus ne sont jamais nombreuses, exception faite de cinq sites (tabl. XIII). Ces faibles quantités ne doivent pas étonner : il s'agit de reliquats qui nous sont parvenus à travers plusieurs filtres antiques ou plus récents et qui livrent non pas un fidèle reflet des offrandes faites par les visiteurs, mais des restes non collectés. Il faut, en effet, compter avec le nettoyage des sols, la gestion des offrandes, leur regroupement dans des fosses parfois à l'extérieur de l'enceinte, leur capitalisation pour faire un sacrifice ou financer une offrande plus prestigieuse – comme l'indiquent les mentions *ex stipe* ou *ex stipibus* gravées sur la statuaire ou la vaisselle métallique, par exemple sur une phiale à Berthouville (Eure) (Deniaux, 2006, p. 293-294) – et enfin les prélèvements pour assurer le fonctionnement du sanctuaire. Paradoxalement, un fort coefficient de monnaies tardives pourrait même être imputable à un ralentissement ou à une interruption de l'entretien du sanctuaire et de la gestion des offrandes (Bourgeois dir., 1999, p. 181 et p. 197).

Par ailleurs, peu de fouilles permettent d'établir une typologie des dépôts et de faire la part entre monnaies déposées – à l'unité ou en nombre – et monnaies perdues. Même quand leur situation stratigraphique est connue, l'embarras est patent pour les dernières monnaies qui peuvent être liées à une fréquentation, même épisodique du sanctuaire, à une réutilisation profane des lieux ou à une phase de démantèlement. Ajoutons-y la rareté des plans de répartition du mobilier ou des indications de localisation précise des monnaies qui permettraient d'écarter tout lien avec des récupérateurs. Rares sont ainsi les cas compa-

Tabl. XIII – *Nombre de monnaies recueillies dans 27 des sanctuaires retenus. La numérotation renvoie à la fig. 177.*

Nombre de monnaies	Nombre de sanctuaires	Grand sanctuaire civique	Sanctuaire public	Sanctuaire public ou collectif	Sanctuaire privé
< ou = 10	3	**7.** Aubigné-Racan (Sarthe), *Cherré* **25.** Vieil-Évreux (Eure), *Grand sanctuaire* **15.** Corseul (Côtes-d'Armor), *le Haut-Bécherel*			
11-100	12		**18.** Baron-sur-Odon (Calvados), *le Mesnil* **13.** Vannes (Morbihan), *Bilaire* **6.** Allonnes (Sarthe), *les Perrières* **1.** Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), *Vieille-Cour*	**10.** Oisseau-le-Petit (Sarthe), *les Busses*	**3.** Chênehutte (Maine-et-Loire), *le Villier* **12.** Carnac (Morbihan), *les Bosseno* **19.** Caen (Calvados), *Salle des Gardes* **21.** Évreux (Eure), *LEP Hébert* **22.** Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), *les Motelles* **23.** Tostes et Louviers (Eure), *Butte des Buis* **29.** Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), *Abbaye*
101-200	5	**11.** Jublains (Mayenne), *la Tonnelle*	**14.** Douarnenez (Finistère), *Trogouzel*	**17.** Macé (Orne), *les Hernies* **9.** Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), *le Chapeau*	**24.** Val-de-Reuil (Eure), *Chemin aux Errants*
201-300	2				**27.** La Londe (Seine-Maritime), *les Longs Vallons* **20.** Criquebœuf-sur-Seine (Eure), *le Catelier*
> 300	5	**5.** Allonnes (Sarthe), *la Forêterie*	**26.** Eu (Seine-Maritime), *Bois-l'Abbé*	**8.** Le Mans (Sarthe), *le Quinconce des Jacobins* **2.** Angers (Maine-et-Loire), *Mithraeum*	**28.** Oissel (Seine-Maritime), *la Mare du Puits*

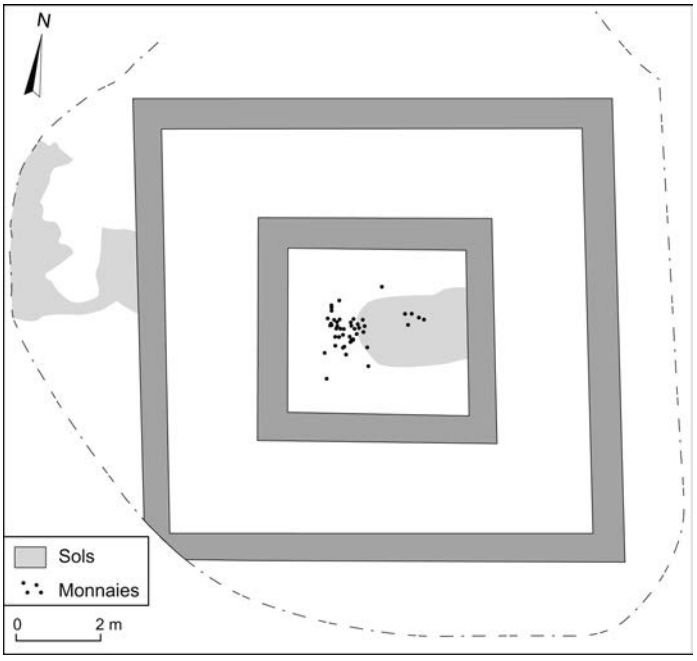


Fig. 178 – *Plan du temple de Villier à Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire) avec l'emplacement des monnaies découvertes au sein de la* cella *(DAO : M. Monteil, Université de Nantes, d'après rapports 1980-1982 de G. Boisbouvier).*

rables à celui de Mauves-sur-Loire avec 36 monnaies comprises entre la fin du IIIe s. et le milieu du IVe s., et provenant sûrement et uniquement de l'intérieur de la *cella* (Monteil *et al*., 2009).

Quelques exemples de cas embarrassants peuvent être énumérés, relatifs à l'interprétation à donner aux informations fournies par les monnaies.

Dans la *cella*, très arasée, du temple de la Vieille Vigne au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), une fosse ovale profonde de 0,21 m, comblée de moellons, de petits fragments de tuiles, de mortier pulvérulent, est peut-être la trace de la fondation d'un socle. À quoi relier la présence, presque au fond de cette fosse, d'un *nummus* de la période 335-337 (type *Urbs Roma*), alors que le mobilier céramique, peu abondant il est vrai, ne semble pas dépasser le IIe s. : à la destruction ou à une récupération tardive de matériaux ? (Aubin dir., 1981, p. 356).

À Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), le temple du Villier est fondé sous les Flaviens ; l'arrêt de fréquentation, proposé par le fouilleur, entre Commode et Constantin II, pourrait relever de la structure de la circulation monétaire (voir *infra*, p. 227). Un *nummus* de Constantin II (Trèves, 330-335), découvert dans le sol de la *cella*, témoignerait d'un réaménagement au IVe s. – et donc d'un possible raclage du sol

antérieur –, période pour laquelle la fréquentation est attestée par 45 monnaies dispersées sur ce même sol, dont 36 émises entre 318 et 378. S'agit-il toujours d'offrandes ? (Aubin dir., 1983, p. 315) (fig. 178).

À Douarnenez (Finistère), où sept phases ont été distinguées, la phase V marque l'édification d'un temple monumental polygonal postérieur à 81-84, qui aurait été abandonné peu de temps après sa construction, en raison de l'absence de mobilier du IIe s. ; cette proposition est cependant très peu probable. La phase suivante consisterait en une réoccupation des ruines entre 270 et le milieu du IVe s. (monnaie de Magnence), complétée par une habitation en fosse installée dans une salle du temple et occupée jusque vers 390 (Galliou, 2010, p. 190-191). Mais on ne sait pas, dans ce cas, déterminer ce qui relève de la fin de la fréquentation, des activités de récupération de matériaux et de la réoccupation.

À Baron-sur-Odon (Calvados), sanctuaire de plan atypique, la dernière couche dite de fréquentation (c1) est datée par trois ou quatre imitations de Tetricus et deux *nummi* sommairement identifiés du IVe s. – il semble s'agir de deux imitations du type *gloria exercitus* de 336-341 –, mais le fait qu'elle contienne aussi des débris des maçonneries et des couvertures incite à mettre cette couche en relation avec le démantèlement, dont témoigne beaucoup plus nettement un remblai de démolition et d'arasement (b) qui contient un sesterce de Trajan et un *nummus* de Constantin (Bertin, 1974b ; voir notice de L. Paez-Rezende, *infra*, p. 244-245). L. Péchoux en fournit toutefois une interprétation différente, mais problématique, en proposant une reconstruction vers 300 (Péchoux, 2010, p. 442).

Enfin, à Val-de-Reuil (Eure), alors que le sanctuaire est démantelé dans le courant du IIIe s., un habitat est aménagé au nord du péribole, dont l'occupation est datée par de nombreuses monnaies jusqu'au Ve s. La question reste toutefois posée de l'attirance encore exercée par le sanctuaire, même après son démantèlement (voir notice de D. Lukas, *infra*, p. 245-246).

Les doutes exprimés sur les interprétations de données issues de fouilles somme toute récentes doivent donc inciter à la prudence lors de l'utilisation de données anciennes, où le mobilier est déconnecté de son contexte stratigraphique. Au total, retenons que la monnaie fournit un *terminus post quem* dont l'interprétation doit être modulée en fonction de la taille de l'échantillon, des données chronologiques disponibles dans l'environnement, de la connaissance de la circulation monétaire générale – affectée par des « faux amis » sur lesquels on reviendra.

DISCUSSION SUR LES DATES D'ABANDON FONDÉES SUR LES MONNAIES

Trois phases d'abandon

Nous avons ordonné dans les tableaux XIV et XV les dates d'abandon proposées pour les sanctuaires retenus dans notre inventaire, en les regroupant en trois grandes phases : 274-307 ; 307-348 ; *post* 348. Le constat chronologique qui en ressort n'est pas très original, puisqu'un schéma semblable a été dressé, sur une base moins fournie, en 1911 : « La IIe Lyonnaise est jonchée de débris des *fana*, ces petits temples qui se trouvaient un peu partout sur les hauteurs à proximité des voies romaines […]. Si on examine les monnaies retrouvées au milieu des débris de ces temples et qu'on essaie ainsi de savoir la date approximative de la catastrophe qui a détruit le temple et que révèlent les plus anciennes monnaies, nous serons appelés à répartir en trois groupes les dates de destruction des *fana* : […] au dernier quart du IIIe siècle ; […] un peu avant le milieu du IVe siècle ; […] aux dernières années du IVe siècle et peut-être au début du Ve […] » (Prentout, 1911, p. 287-288).

Toutefois, Henri Prentout (1867-1933), professeur à l'université de Caen, qui bénéficiait de la synthèse récente de L. de Vesly sur les petits temples gallo-romains de la région normande (Vesly, 1909), mettait ces groupes en relation avec des événements extérieurs précis, conformément à la vulgate de l'époque, en les rapprochant de « trois grandes catastrophes » : invasion de 275, jacqueries des Bagaudes du temps de Probus, invasions des Francs, des Alamans ou des Saxons, vers le milieu du IVe s., enfin invasion de 409.

Nous sommes bien loin aujourd'hui de ce type d'équivalence. Pour nous, il s'agit de périodes assez larges, certes déterminées par les données monétaires et dans certains cas confirmées par la céramique, mais dans une perspective bien différente. Elles correspondent en effet à des phases de circulation monétaire dont il faut définir les bornes, en se souvenant une nouvelle fois de cette évidence selon laquelle la monnaie ne fournit qu'un *terminus post quem*.

La fin du IIe s. et la première moitié du IIIe s.

Certains sanctuaires, si l'on en juge par leur publication, seraient provisoirement délaissés voire abandonnées à la fin du IIe s. Ce constat découle généralement de l'absence de monnaies entre la fin du règne de Commode (192) et le début du règne personnel de Gallien (260). Or la pénurie du bronze hors d'Italie au début du IIIe s. a été soulignée à maintes reprises. Même si elle doit être nuancée (Doyen, 2007, p. 224 *sqq.*), elle est très marquée dans l'Ouest de la Gaule qui semble avoir connu de sérieux problèmes d'approvisionnement. Ce défaut de flux monétaire, pendant près d'un demi-siècle, est compensé par une utilisation du stock métallique du IIe s. bien visible au degré d'usure des espèces retrouvées en fouille. C'est le cas à Jublains (Mayenne), où une phase de grands travaux à l'époque sévérienne n'est représentée que par deux sesterces (Aubin, 1997), à Allonnes (Sarthe), avec seulement deux antoniniens de Philippe Ier mais quelques inscriptions pour cette période (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 347), et enfin à Oisseau-le-Petit (Sarthe), avec un seul sesterce de Septime Sévère (Bouvet *et al*., 2001, p. 385). Compte tenu de l'étroitesse statistique de nos échantillons, les hiatus de la première moitié du IIIe s. ne sont sans doute que des leurres et les abandons de la fin du IIe s., déterminés par les monnaies, doivent donc être confirmés par la céramique à la condition que les corpus utilisés ne soient pas, eux aussi, fondés sur une datation numismatique. Les phases d'abandon « provisoire » mises en évidence à Baron-sur-Odon (Calvados), Douarnenez (Finistère), Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire) doivent donc être relativisées et même réfutées dans la mesure où ces trois sanctuaires témoignent d'une poursuite de l'occupation aux siècles suivants. Il n'est pas impossible que certains autres sanctuaires, considérés comme abandonnés dès le IIe s., méritent également d'être réexaminés dans ce sens (voir *infra*, p. 231).

Tabl. XIV – *Répartition chronologique des monnaies, par périodes et par sanctuaires, et* terminus *de fréquentation. La numérotation renvoie à la fig. 177 ; les sites de Port-Bail (Manche) et de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) ont été exclus du tableau.*

Sanctuaire	Nombre de monnaies		Gaule/ République	Fin Ier s. av. J.-C./ Ier s.	IIe s.	192-253	253-307	307-348	*Post* 348	Terminus de fréquentation fourni par le mobilier monétaire	Bibliographie
	total	déterminées									
Fin IIIe s : *post* 274-*ante* 307 (13 sanctuaires)											
6. Allonnes (Sarthe), *les Perrières* Cénomans	73	73		38	12	2	21			12 imitations radiées (*post* 274)	Aubin dir., 1981, p. 343
7. Aubigné-Racan (Sarthe), *Cherré* Cénomans	6	6		2	2		2			2 imitations radiées (*post* 274)	Bouvet *et al.*, 2001, p. 158 (inv. G. Aubin)
8. Le Mans (Sarthe), *le Quinconce des Jacobins* • édicule • plan d'eau Cénomans	283 101	283 101	8 12	183 63	91 23		1 3			Double sesterce de Postume (260-269) Antoninien de Tetricus (271-274)	Informations P. Chevet (inv. P.-A. Besombes) ; Chevet *et al.*, à paraître
9. Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), *le Chapeau* Cénomans	197	194	42	81	62		8	(1)		5 imitations radiées (*post* 274) ; 1 imitation de *nummus post* 319 [décapage]	Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 153-179 (inv. F. Pilon)
10. Oisseau-le-Petit (Sarthe), *les Busses* Cénomans	85	84	16	47	3	1	16	(1)		15 imitations radiées (*post* 274) ; 1 *aurelianus* de Galère (295-299) ; 1 *nummus* de Constantin (310-311) [décapage]	Bouvet *et al.*, 2001, p. 385
13. Vannes (Morbihan), *Bilaire* • temple quadrangulaire • temple hexagonal Vénètes	6 30	6 29	16	9	1		6 3			6 imitations *divo claudio* (*post* 274) 1 imitation *divo claudio* ; 2 imitations de Tetricus (*post* 274)	Simon, 2005a ; Galliou *et al.*, 2009, p. 396
14. Douarnenez (Finistère), *Trogouzel* Osismes	131	> 84	66	8			> 3	(>6)	(1 ?)	Dénombrement incomplet. Terminus *post* 274. Les monnaies entre 310 et 350 seraient liées à un habitat précaire *post*érieur.	Gruel, Clément, 1987 ; Galliou, 2010, p. 187 et 190
15. Corseul (Côtes-d'Armor), *le Haut-Bécherel* Coriosolites	10	10	4		1		5			4 imitations de Tetricus (*post* 274)	Provost *et al.*, 2010, p. 233-234 (inv. P.-A. Besombes)
19. Caen (Calvados), *Salle des Gardes* Viducasses	30	30		1		1	28			20 imitations radiées (*post* 274)	Marin, 1982 (inv. J. Pilet)
21. Évreux (Eure), *LEP Hébert* Éburovices	52	51	36	5	5		5			4 imitations radiées (*post* 274) ; 1 antoninien de Probus (Lyon, 278-279)	Pilon, 2001 ; Péchoux, 2010, p. 265
24. Val-de-Reuil (Seine-Maritime), *Chemin aux Errants* Véliocasses	197	195	9	4	15	2	72	(71)	(22)	1 *aes* Arcadius (392-394), mais les monnaies du IVe s. seraient liées à un habitat *post*érieur.	Informations D. Lukas (inv. F. Pilon)
25. Vieil-Évreux (Eure), *Grand sanctuaire* Éburovices	20	20		1	1		18			Antoninien de Tetricus (274)	Guyard *et al.*, 2012b, p. 180
26. Eu (Seine-Maritime), *Bois-l'Abbé* Ambiens	2489	2439	1814	289	161	8	130	(35)	(2)	Inventaire provisoire concernant l'ensemble du complexe monumental ; fin de fréquentation vers 280. Les monnaies *post*érieures seraient liées à la démolition/récupération.	Rogeret, 1997, p. 249 ; informations E. Mantel (inv. St. Dubois)

Tabl. XIV (suite) – *Répartition chronologique des monnaies, par périodes et par sanctuaires, et* terminus *de fréquentation. La numérotation renvoie à la fig. 177 ; les sites de Port-Bail (Manche) et de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) ont été exclus du tableau.*

IVe s. : ***post*** **307-*ante* 348 (4 sanctuaires)** **5.** Allonnes (Sarthe), *la Forêterie* Cénomans	> 838	838	541	98	52	2	78	65	2	1 *nummus* 321-323, mais au moins 36 monnaies *post* 330 seraient liées au chantier de démolition/récupération	Brouquier-Reddé, Gruel, (dir.), 2004 ; informations V. Drost
18. Baron-sur-Odon (Calvados), *le Mesnil* Viducasses	32	24	4		3		9	8		au moins 1 monnaie de 336-341 et 2 imitations *post* 336-341	Dumons, 1961 ; Péchoux, 2010, p. 437-443 ; informations L. Paez-Rezende
23. Tostes et Louviers (Eure), *Butte des Buis* Éburovices	64	62	1	8	2	1	28	22		*Nummus* de Constantin II César (émission de 330-335)	Vesly, 1909, p. 25 et suiv.
29. Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), *Abbaye Saint-Georges* Véliocasses	17	17	1	3	6	1	4	2		*Nummus* de Constant (Trèves, 340)	Le Maho, 1995 ; informations J. Le Maho (inv. J. Pilet-Lemière)
IVe s. : ***post*****-348 (10 sanctuaires)** **1.** Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), *Vieille-Cour* Namnètes	60	60	9	16	2	1	3	17 [+10]	2	2 Magnence (350-353)	Monteil *et al.,* 2009, p. 178-179 ; inv. P.-A. Besombes
11. Jublains (Mayenne), *la Tonnelle* Diablintes	c.150	77	2	8	11		50	5	1	1 imitation de Magnence (*post* 350) :	Aubin, 1997, p. 215-222.
12. Carnac, butte D (Morbihan), *les Bosseno* Vénètes	13	12			2	1	7	1	1	1 Magnence (Trèves, 350)	Miln, 1877, p.151-153.
22. Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), *les Motelles* Éburovices	86	50		3	9	1	24 + x	12	1	1 Magnence (350-353),	Poulain, 1913 ; Cliquet, 1993, p. 185 [sans dénombrement précis]
3. Chênehutte (Maine-et-Loire), *le Villier* Andécaves	59	59	1	5	4		6	25	18	6 valentiniennes (364-378)	Collin, Boisbouvier, 1982, p. 191 ; Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 21-30.
27. La Londe (Seine-Maritime), *les Longs Vallons* Véliocasses	220	219	1	4	18		33	154	9	5 valentiniennes (364-378) [les 21 monnaies de Constance II ont été décomptées arbitrairement dans la période 307-348]	Deglatigny, 1921 ; Rogeret, 1997, p. 399.
20. Criquebœuf-sur-Seine (Eure), *le Catelier* Éburovices	232	191	2	17	15		41	95	21	14 valentiniennes et 2 Maxime (383-388)	Vesly, 1909, p. 41-66
28. Oissel (Seine-Maritime), *la Mare du Puits* Véliocasses	308	212	2	4	13	1	102	71	19	8 valentiniennes et 1 Maxime (383-388) [les 5 monnaies de Constance II ont été décomptées arbitrairement dans la période 307-348]	Vesly, 1909, p.112-113 ; Rogeret, 1997, p. 449 [sans dénombrement précis ; terminus à Magnence *errore*]
2. Angers (Maine-et-Loire), *Mithraeum* Andécaves	711	707		11	7	3	178	261	247	33 *aes*-4 et 1 silique théodosiens (388-402)	Informations J. Brodeur (inv. P.-A. Besombes)
17. Macé (Orne), *les Hernies* Ésuviens/Sagiens	114	97	12	8	6		24	25	22	11 valentiniennes, 2 théodosiennes, et 1 Constantin III (407-411)	Information G. Leclerc (inv. A.-L. Napiérala)

Tabl. XV – *Phases de fin de fréquentation des sanctuaires en fonction de leur statut. La numérotation renvoie à la fig. 177.*

Type de sanctuaire	Fin du IIIe s. (*post* 274)	Première moitié du IVe s. (*ante* 348)	Seconde moitié du IVe s. (*post* 348)
Grand sanctuaire civique	**15.** Corseul (Côtes-d'Armor), *le Haut-Bécherel* **25.** Vieil-Évreux (Eure), *Grand sanctuaire* **7.** Aubigné-Racan (Sarthe), *Cherré*	**5.** Allonnes (Sarthe), *la Forêterie*	**11.** Jublains (Mayenne), *la Tonnelle*
Sanctuaire public	**6.** Allonnes (Sarthe), *les Perrières* **14.** Douarnenez (Finistère), *Trogouzel* **26**. Eu (Seine-Maritime), *Bois-l'Abbé* **13.** Vannes (Morbihan), *Bilaire*	**18.** Baron-sur-Odon (Calvados), *le Mesnil*	**1.** Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), *Vieille-Cour*
Sanctuaire public ou collectif	**8.** Le Mans (Sarthe), *Quinconce des Jacobins* **9.** Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), *le Chapeau* **10.** Oisseau-le-Petit (Sarthe), *les Busses*		**17.** Macé (Orne), *les Hernies* **2.** Angers (Maine-et-Loire), *Mithraeum*
Sanctuaire privé	**19.** Caen (Calvados), *Salle des Gardes* **24.** Val-de-Reuil (Eure), *Chemin aux Errants* **21.** Évreux (Eure), *LEP Hébert*	**23.** Tostes et Louviers (Eure), *Butte des Buis* **29.** Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), *Abbaye*	**3.** Chênehutte (Maine-et-Loire), *le Villier* **12.** Carnac (Morbihan), *les Bosseno* **27.** La Londe (Seine-Maritime), *les Longs Vallons* **28.** Oissel (Seine-Maritime), *la Mare du Puits* **20.** Criquebœuf-sur-Seine (Eure), *le Catelier* **22.** Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), *les Motelles*

La période postérieure à Tetricus (274)

Le *terminus* de 274, tiré des monnaies à l'effigie de Tetricus, doit être correctement apprécié. En effet, le plus souvent, il ne s'agit pas de frappes officielles, mais d'imitations émises après la disparition de l'empire gaulois et la reconquête de la Gaule par Aurélien, dans de multiples officines régionales. Il s'agit donc de véritables monnaies de nécessité destinées à pallier le manque de nouvelles espèces. À partir de 274, la désorganisation des circuits financiers et commerciaux, la fermeture des ateliers de Cologne et de Trèves, la mauvaise alimentation de l'Occident en monnaie nouvelle – d'autant que la réforme monétaire d'Aurélien nécessitait d'éponger la masse de billon inflationniste de la décennie antérieure et se heurta, pense-t-on, à un taux d'échange peu favorable avec ce numéraire avili –, ainsi que le décri du monnayage de l'empire dissident après 283, provoquèrent une pénurie monétaire. On y remédia en utilisant des imitations, produites localement, avec les moyens du bord, dont le statut est discuté, mais qui permirent au moins de poursuivre les échanges entre particuliers. Chronologiquement, leur production, abondante, est postérieure à 274 et se poursuit au moins jusqu'aux années 280, sous les règnes de Probus (276-282), Carus (282-283), voire sous la Tétrarchie. Alors que J.-P. Callu voyait la disparition des imitations avant 294 (Callu, 1969, p. 308), les recherches récentes suggèrent de prolonger la possibilité de leur circulation jusqu'au premier tiers du IVe s. (Doyen, 2007, p. 282-302 et p. 378). Dans la mesure où les *aureliani* postérieurs à 274 puis les *nummi* à partir de 294 se retrouvent rarement, et en petit nombre, sur les sites de l'Ouest car ils sont thésaurisés, les imitations pourraient donc faire le lien entre la fin de l'empire gallo-romain et le début de l'Empire constantinien (306-337). Il en va de même pour les types *divo claudio* qui, décriés en Italie après 274, inondèrent l'Occident où leur proportion dans les dépôts s'élève rapidement entre les années 280 et la fin du siècle ; à leur tour, ils furent aussi imités. Répondant, comme le monnayage d'imitation des Tetricus, au besoin en petites coupures, leur présence marquée dans des lots où manquent *aureliani* et *nummi* constitue « un indice chronologique prégnant » (Estiot, 1998, p. 197-198). Cette logique numismatique a conduit J.-M. Doyen à proposer dans son phasage de la circulation monétaire à Reims, une période 269-318, la borne supérieure étant fixée par une réforme de la monnaie de bronze argenté (Doyen, 2007, p. 268 *sqq.*). Pour notre part, afin de pouvoir intégrer dans le raisonnement les données anciennes, basées sur les règnes et non sur les émissions, nous avons choisi 307, date des premières monnaies où Constantin porte le titre d'Auguste, comme limite de période. Au demeurant, le numéraire émis de la réforme de Dioclétien (294) à la réforme de 318, provenant des sites examinés, est très peu abondant et en général postérieur à 307. Il en résulte que la « fin du IIIe siècle », souvent évoquée en archéologie sur la base de la numismatique, ne se limite pas aux quelques années suivant la fin de l'empire gallo-romain et la reconquête de la Gaule par Aurélien, mais s'échelonne sur au moins trois décennies. Il n'est guère possible d'être plus précis, d'autant que le classement typologique de ces imitations, en fonction de leur module et de leur poids, qui permettrait d'apporter quelques nuances chronologiques, n'est en général pas indiqué dans les publications. La détermination de la fin de l'occupation ne doit donc pas, une nouvelle fois, se contenter de l'information apportée par la monnaie, mais recourir aussi à la céramique et à l'*instrumentum*.

La première moitié du IVe s.

La poursuite d'une fréquentation dans le cours du IVe s. est déduite de la présence de monnaies constantiniennes ; encore faut-il qu'elles soient en quantité suffisante pour traduire autre chose qu'une fréquentation passagère. Ainsi, au Mans, sur le site Quinconce des Jacobins : « 5 monnaies étalées sur toute la durée du IVe siècle […] témoignent d'une fréquentation épisodique du site plus que d'une réelle occupation car l'extrême rareté des imitations radiées signe un abandon général du site au début du règne de Tetricus au plus tard […] » (voir notice de P. Chevet et S. Thébaud, *infra*, p. 241-242). Ce serait aussi le cas à Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), où la série monétaire se clôt sur des imitations radiées postérieures à 274, la seule monnaie plus tardive, une imitation constantinienne *circa* 319-325, provenant d'un sondage mécanique (information G. Guillier). Mentionnons aussi Oisseau-le-Petit (Sarthe) où, sur 85 monnaies, 14 sont du IIIe s. – mais aux classiques imitations radiées s'ajoute un *nummus* de Galère frappé à Trèves en 295 –, la seule monnaie du IVe s. (un *nummus* de Constantin de 310-311) provenant d'un décapage de surface, alors que le site semble avoir été réoccupé

par des activités profanes. En revanche, à Jublains, en dépit d'une discordance entre la présence de monnayage du IVe s. et l'absence, dans l'état actuel des connaissances, de céramiques datables de ce même siècle, on hésite à dater l'abandon de la fin du IIIe s., en raison de « l'aménagement thermal du bâtiment sud-est dans le dernier quart du IIIe siècle ou au début du IVe », et aussi d'une certaine abondance monétaire : en effet, aux 6 monnaies du IVe s. issues des fouilles récentes, il faut ajouter au moins 30 monnaies « à l'effigie des Constantins » découvertes par H. Barbe, avant 1865, « dans un très petit espace » (Naveau, 1997, p. 199 ; Aubin, 1997, p. 216 et p. 221), ce qui pourrait nous conduire jusqu'au milieu du IVe s. Les effectifs les plus importants sont ceux d'Allonnes (Sarthe) et de Tostes/Louviers (Eure). Dans la *cella* de Tostes, une série cohérente de 19 *nummi* constantiniens se clôt par un *nummus* au nom de Constantin II, daté de 330-335. Le sanctuaire d'Allonnes a également été classé dans cette période antérieure à 348, conformément à la date d'abandon fixée provisoirement et avec prudence par les fouilleurs entre 330 et 350, notamment en raison de la découverte d'une monnaie d'une émission lyonnaise au nom de Crispus, datée de 321-323, dans la couche d'incendie de la galerie sud ; les monnaies postérieures (34 de la période 330-341 dont 7 imitations et 2 *maiorinae* postérieures à 348) sont attribuées aux activités de démolition et de récupération des matériaux (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 292, p. 295 et p. 351). Le dossier de Baron-sur-Odon (Calvados), bien que mal documenté, a livré 1 *nummus* de 336-341 et 2 imitations au type *gloria exercitus*, ce qui invite à souligner l'importance de ces imitations de frappes constantiniennes des années 330-341, et les débats sur leur date de fabrication : pour certains jusqu'en 348 mais pas après ; pour d'autres, dans les années 350-355.

La seconde moitié du IVe s.

En 348 débute une nouvelle phase monétaire liée à une réforme de Constance II, suivie de peu par l'usurpation de Magnence (350-353). Les *maiorinae* de Magnence, nouvelle espèce remplaçant le *nummus*, sont les dernières à pénétrer sur plusieurs des sites de notre aire d'étude (Mauves-sur-Loire, Jublains, Carnac, Saint-Aubin-sur-Gaillon). Comment l'interpréter ? Dans l'étude des monnaies romaines de Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), P.-A. Besombes estime « peu probable que l'occupation du site dépasse ce règne [Magnence] en raison de l'absence des bronzes valentiniens abondants en Gaule centrale et septentrionale » (Monteil *et al.*, 2009, p. 179). Cette hypothèse demande examen. Après la disparition de Constance II (361), l'absence quasi généralisée, au moins dans le monde rural, en Bretagne et Pays de la Loire, d'espèces de bronze, semble en effet marquer la fin de l'approvisionnement des campagnes en numéraire courant (Galliou, 2010, p. 93-94). Cela restreint les possibilités de datation puisqu'on ne disposerait plus, sauf pour l'or, de fossile directeur de nature monétaire. Il faut alors compter avec des imitations constantiniennes, faute d'espèces valentiniennes et théodosiennes qui irriguent principalement les villes (Rennes, Angers, Le Mans, Jublains). Le tableau XIV fait toutefois apparaître 5 sanctuaires ruraux dont les dernières monnaies s'échelonnent entre 378 et 388, voire 407-411 (Macé), sans que l'on sache si cela est dû à une spécificité religieuse ou à un facteur géographique. Il s'agit de sanctuaires privés, mais l'un est au bord de la Loire et trois autres dans les boucles de la Seine.

LA DESTINÉE DES SANCTUAIRES : ENTRE ARRÊT ET POURSUITE DES MANIFESTATIONS RELIGIEUSES

DES ABANDONS PRÉCOCES

Avant d'aborder la question de l'évolution des sanctuaires entre les IIIe s. et Ve s., il est sans doute utile de rappeler que, comme ailleurs en Gaule, quelques sanctuaires privés sont abandonnés plus précocement, en relation vraisemblable avec les rythmes de l'évolution des sites qui leur sont associés. Il en est ainsi du petit sanctuaire rural des Tardivières à Tiercé (Maine-et-Loire), occupé seulement entre 15-20 et 80-90 (Mortreau, 2008). Un autre exemple est celui du petit lieu de culte du Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), établi à La Tène finale et déserté au début du IIe s. (Menez, 1996, p. 66-79 et p. 194).

De la même façon, l'étude du mobilier céramique du sanctuaire de la Pièce des Côtelets à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados) témoigne d'un abandon à la fin du IIe s. (Paez-Rezende, Adrian, à paraître), tandis que celui des Mureaux à Authevernes (Eure) serait déserté au plus tard vers 220-240, en raison de l'absence totale de monnaies des Sévères, jugées pourtant fréquentes sur ce type de site durant le second tiers du IIIe s. (Doyen *et al.*, 2011 ; Michel *et al.*, à paraître) ; cette remarque va toutefois à l'encontre des constats faits en Pays de la Loire (voir *supra*, p. 227), mais aussi à Bennecourt (Yvelines) (Bourgeois dir., 1999). Le site d'origine laténienne de Fesques (Seine-Maritime) disparaîtrait quant à lui au début ou dans le courant du IIe s., bien qu'une « fréquentation irrégulière de tradition cultuelle » ne soit pas ensuite exclue (Mantel dir., 1997, p. 50). Un autre sanctuaire dont l'évolution est semblable, celui d'Aunou-sur-Orne (Orne), ne serait également plus fréquenté à partir du milieu du IIe s. (Lejars, Pernet, 2007).

ENTRE LA FIN DU IIIe S. ET LE DÉBUT DU Ve S.

La reprise de la liste des sanctuaires retenus en les ordonnant par catégories permet d'avoir une vision plus nuancée du phénomène en s'attachant à leur statut, même si ce dernier n'est pas toujours aisé à établir, et en gardant à l'esprit les remarques évoquées ci-dessus (tabl. XV).

Grands sanctuaires civiques

Certains grands sanctuaires à caractère civique semblent démantelés dès la première phase, soit la fin du IIIe s. Si le cas de Corseul peut être regardé avec un certain scepticisme, en raison de la rareté du mobilier archéologique, le doute n'est guère permis au Vieil-Évreux où les premières démolitions sont datées

des années 250-270 (Guyard *et al*., 2012a et 2012b). À Aubigné-Racan (Sarthe), les différents éléments du complexe monumental présentent le même *terminus* caractérisé par des imitations radiées en grand nombre : temple (2 monnaies sur 6), théâtre (10 sur 33), thermes (3 sur 11) et, surtout, marché (270 imitations sur 532 monnaies) ; sur l'ensemble du site, seules 4 monnaies sont postérieures : 3 *nummi* émis entre 309 et 316, et 1 *aes* 3 de Valens émis entre 367 et 375. La longue circulation des imitations peut combler le hiatus entre la fin de l'empire gaulois (274) et le début de l'époque constantinienne, mais la fréquentation du site ne peut aller au-delà d'autant qu'aucun marqueur céramique du IVe s. n'est attesté (Bouvet *et al*., 2001, p. 154-163). À Jublains, on a déjà dit les doutes exprimés sur la date de fermeture (*post* 274 ou, plus probablement, *post* 350). Le doute est encore plus grand pour le site de Trouguer à Cléden-Cap-Sizun (Finistère), non retenu dans notre corpus, mais qu'il convient au moins de mentionner en raison de son étendue (1,2 ha), avec une durée d'occupation, fondée principalement sur les monnaies : « recouvrant tout le Haut-Empire […] et se poursuivant, dans des conditions indéterminées, jusqu'aux années 330-340 apr. J.-C. » (Galliou, 2008 et 2010, p. 158-162). Le dossier le mieux documenté est celui du sanctuaire de Mars *Mullo* à Allonnes : « progressivement abandonné, fermé puis incendié » pendant l'horizon 6b daté du milieu du IVe s. (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 295), l'incendie étant postérieur à 321-323 ; l'horizon 7 qui couvre la seconde moitié du IVe s. et les périodes postérieures voient la démolition du monument et la récupération de ses matériaux ; c'est à cette activité qu'on attribue les *aes* postérieurs à 348 (aux deux mentionnés dans la publication de 2004 s'ajoutent au moins trois exemplaires des fouilles anciennes en cours d'étude), le dernier daté de la période 388-408.

Pour cette fin du IIIe s. et le début du IVe s., avec les réserves exprimées plus haut (voir *supra*, p. 230), la destinée de certains sanctuaires inscrits au cœur des chefs-lieux de cité ou dans leur très proche périphérie transparaît indirectement au travers de la découverte de blocs inscrits ou sculptés remployés dans les fondations des enceintes tardives, tout au moins pour celles qui en ont été dotées et dont les fouilles ont permis l'exhumation de *spolia*. Aucun de ces ouvrages fortifiés ne dispose cependant d'une datation nettement assurée, celle-ci se fondant pour l'essentiel sur des *termini* définis par des remplois de bornes routières inscrites et, dans quelques cas, sur des datations archéomagnétiques. Mais on peut globalement considérer que leur édification s'inscrit vraisemblablement dans tous les cas entre les années 275 et 340, principalement sans doute sous les règnes de Dioclétien et de Constantin.

Ce fait récurrent, car attesté ailleurs dans les Gaules, est clairement illustré par le *castrum* de Rennes, construit après 271-274 et dont les fondations ont livré la fameuse série d'inscriptions dédiées au culte impérial et à Mars *Mullo*, datées de 135 et du milieu du IIe s. (Bousquet, 1971 ; Pouille dir., 2008, p. 350-359). Les fondations du *castrum* de Lillebonne, édifié entre la fin du IIIe s. et le courant de la première moitié du IVe s., ont fourni trois fragments de bas-relief représentant le thème des bacchanales, qui ont suggéré la destruction d'un temple dédié à Bacchus ; mais cette association reste peu vraisemblable (Rogeret, 1997, p. 352-353). En revanche, à Évreux, l'enceinte tardive, de datation incertaine, incluait une inscription qui provient plus sûrement d'un lieu de culte public. Il s'agit d'un bloc inscrit portant sur la moulure supérieure la mention *[---]mini[---]*, encadrée par deux lettres fragmentaires, l'ensemble pouvant être développé sous la forme *(Nu)mini(b)* ou *(Nu)mini (Aug)*. En dessous et sur le bloc, on déchiffre *deo Ap{p}ol(l)i(ni)* (Follain, 1990, p. 23 ; Cliquet, 1993, p. 142). De même, peut-on noter, dans les fondations de l'enceinte du Mans, construite après 270-280 (date par archéomagnétisme), deux inscriptions, l'une à Apollon, l'autre à *Serona* (Aubin, 1983 ; *AE*, 1984, p. 187, nos 641-642 ; Bouvet *et al*., 2001, p. 342-343). Celle de Nantes, édifiée après 276 (milliaire de Tacite), incluait des inscriptions publiques à Vulcain et Minerve (*CIL*, XIII, 3104, 3105, 3107 ; Provost, 1988a, p. 95-96). Enfin, celle d'Angers, construite après 280 (date par archéomagnétisme), a fourni une base dédicacée à Mars *Loucetius* (*CIL*, XIII, 3087 ; Provost, 1988b, p. 108 ; Molin, 2006).

Cette destruction à la fin du IIIe s. de certains sanctuaires liés aux capitales de cité est à mettre en parallèle avec les datations voisines proposées pour le démantèlement de quelques portions de *fora* récemment fouillées. À Vieux, le *forum* incluait sans doute un temple, identifié par prospection géophysique sous la forme d'une vaste anomalie quadrangulaire, mais pour lequel aucune donnée chronologique n'est disponible. La partie orientale de l'*area* publique, qui accueille notamment la curie, est toutefois désaffectée dans la seconde moitié du IIIe s., au profit de l'installation d'une ample activité de boucherie qui perdure jusqu'à la fin du IVe s. (Jardel, 2010). À Corseul, une partie du *forum* récemment mise au jour, avec notamment un petit édicule cultuel, n'a livré aucun mobilier postérieur à la fin du IIIe s. (Chevet, Ferrette, 2005). À Vannes, enfin, le *forum*, dont l'éventuel temple associé n'a pas été reconnu, est abandonné et soumis à destruction à compter de la seconde moitié du IIIe s., sans doute dans le dernier quart de ce siècle et en lien avec l'édification de l'enceinte tardive (Daré, 2009, p. 349). Il faut donc considérer que la destruction de sanctuaires urbains s'accompagne fréquemment, dans ce cadre de restructuration urbaine, de celle des sièges des autorités municipales.

Autres sanctuaires publics

D'importance moindre que les précédents, certains sanctuaires, urbains ou périurbains, répondent à un schéma identique. Les *termini* fixés par des monnaies des Tetricus ou des imitations radiées sont les plus fréquents : le deuxième sanctuaire d'Allonnes (Sarthe), celui des Perrières (Bouvet *et al*., 2001, p. 122 ; Biarne, 2006), peut-être Douarnenez (Galliou, 2010, p. 191), et enfin Bois-l'Abbé à Eu, dans toutes ses composantes semble-t-il (voir notice de É. Mantel et S. Dubois, *infra*, p. 246-247). Le temple de Bilaire en périphérie de Vannes (Morbihan) serait, quant à lui, déserté un peu plus tardivement, dans le courant du premier quart du IVe s. (voir notice de L. Simon, *infra*, p. 242). À Baron-sur-Odon (Calvados), L. Péchoux, qui s'est attachée à un examen critique du monument et de sa stratigraphie « particulièrement délicate », envisage une reconstruction du sanctuaire sur une surface réduite autour de 300 (Péchoux, 2010, p. 442), mais cette date correspond plus vraisemblablement à l'abandon (voir notice de L. Paez-Rezende, *infra*, p. 244-245). Seul, Mauves-sur-Loire aurait une fréquentation plus longue, constantinienne certainement, et sans doute un peu au-delà, jusqu'après 350 (Monteil *et al*., 2009).

Sanctuaires publics ou collectifs

Les sanctuaires que l'on hésite à qualifier de publics, faute d'arguments assurés, mais dont les dimensions attestent au minimum un usage collectif, connaissent des variations chronologiques du même ordre. Le fait est patent pour les sanctuaires à édifices multiples : alors que Neuville-sur-Sarthe appartient à la première phase, datée de la fin du IIIe s. (Guillier, 2011), Macé (Orne) connaît une destruction partielle dans le troisième quart du IIIe s. et une réorganisation « marquée par une rétractation de l'espace cultuel [et] la mise en place de nouvelles structures » (voir notice de G. Leclerc, *infra*, p. 243-244). Cette phase 4 de réaménagement a livré 72 monnaies dont 25 de la dynastie constantinienne, 5 de Magnence et 22 postérieures à 348, et l'abandon est fixé au tout début du Ve s. Les données issues d'agglomérations doivent être par ailleurs remises en contexte : la désaffection de l'ensemble cultuel des Jacobins au Mans, à la fin du IIIe s., ne serait qu'un aspect de la réorganisation urbaine consécutive à la construction de l'enceinte (voir notice de P. Chevet et S. Thébaud, *infra*, p. 241-242). On hésite davantage sur Oisseau-le-Petit, dans la mesure où on ne dispose pas d'autres données stratigraphiques sur cette agglomération et notamment sur les deux autres temples qui y ont été identifiés.

Le *mithraeum* d'Angers – *terminus* en 388-402 – constitue un cas particulier, sans lien avec d'éventuelles instigations des pouvoirs publics. Dans l'aire géographique considérée, le culte de Mithra s'est également développé plus au nord, comme en témoignent la découverte fortuite, enregistrée en 2011 par V. Hincker, de deux fragments de bas-relief, figurant une scène de tauroctonie et Mithra, au sein de la probable agglomération antique de Jort (Calvados) ainsi que, moins sûrement, le possible *mithraeum* mis au jour en 1852-1864 dans une *villa* périurbaine de Lillebonne (Harmand, 1970 ; Gauthier, 1982 ; Rogeret, 1997, p. 360-362).

Sanctuaires privés

La survivance de pratiques cultuelles dans des sanctuaires privés n'est pas une surprise et doit être liée à des attitudes individuelles qui font fi des mesures de fermeture de temples. On soulignera la vitalité de certains d'entre eux : La Londe (Seine-Maritime) avec 163 monnaies sur 219 identifiées et un *terminus* en 378, Criquebeuf-sur-Seine (Eure) avec 116 monnaies du IVe s. sur 191 identifiées ou Oissel (Seine-Maritime) avec 90 sur 212 identifiées, le *terminus* étant à chaque fois fourni par une monnaie de Maxime (383-388). On songera aussi aux fines remarques de L. Bourgeois, dans la publication du sanctuaire rural de Bennecourt, soulignant l'ambiguïté des « témoignages matériels disponibles pour la fin de l'Antiquité », le dépôt d'objets semblant alors devenir une pratique plus individuelle dans un contexte où des activités profanes sont également attestées (récupération de matériaux, réutilisation des lieux, etc.) ; l'importance des dépôts retrouvés pourrait s'expliquer par une absence d'entretien et de prélèvements (Bourgeois dir., 1999, p. 188 et p. 197).

Dans ce même registre des cultes privés, un phénomène particulier concerne le sud de la Bretagne, plus particulièrement la cité des Vénètes et dans une moindre mesure celle des Osismes, où plusieurs mégalithes du Néolithique ainsi que des abris naturels ont fait l'objet de dépôts cultuels en nombre variable, dont les plus significatifs sont constitués de figurines en terre blanche et de monnaies (Lecornec, 2001 ; Galliou, 2009). Si la plupart des dépôts sont datables du Haut-Empire, certains témoignent de pratiques rituelles qui se poursuivent dans le courant des IIIe et IVe s. Parmi les cas les plus significatifs figure, dans le Morbihan, le cairn du Petit-Mont à Arzon, au sein duquel ont été recueillis plus de 800 fragments de figurines, un autel votif avec dédicace à une divinité inconnue (*AE*, 1983, no 700) et des fragments de céramique. S'y ajoutaient plusieurs petites monnaies de la fin du IIIe s. non décrites et un *nummus* au type de *Constantinopolis* (330-337) (Lecornec, 1994). Il en est de même pour le dolmen de Mané-Rutual (autrement dit Daul-Er-Groah ou Bergous) à Locmariaquer qui a fourni un abondant mobilier, dont au moins une monnaie de Constantin II datée des années 321-322 (Galliou *et al*., 2009, p. 183), ou encore la grotte naturelle de Lancul, avec de nombreux fragments de figurines et des monnaies de Lucille et de Postume (*ibid*., p. 95).

LE DEVENIR DES SANCTUAIRES ABANDONNÉS

LA QUESTION DES FERMETURES RITUELLES

L'idée d'une fermeture rituelle de certains grands sanctuaires civiques à la fin du IIIe s. a été remise au goût du jour, il y a peu, au travers du dossier bien argumenté du Vieil-Évreux, assorti de comparaisons pertinentes avec les sites de Genainville (Val-d'Oise) et de Bennecourt (Yvelines) (Guyard *et al*., 2012a et 2012b). Il n'y a pas lieu, en l'état des recherches, de critiquer les interprétations proposées, d'autant qu'elles sont particulièrement stimulantes, mais un appel à une certaine prudence nous paraît utile, dans la mesure où le risque est grand que le « modèle » ainsi établi soit désormais systématisé. Il est vrai cependant que le cas du Vieil-Évreux trouve quelques échos ailleurs dans l'Ouest, sous des formes toutefois différentes. Ainsi, l'étude récente du sanctuaire des Mureaux à Authevernes (Eure), lieu de culte privé, tend, avec prudence, vers une hypothèse semblable en notant, à la fin du IIe s. et durant les premières décennies du IIIe s., une importante phase d'activité caractérisée par des sacrifices et des repas rituels, qui semble très vite suivie par l'abandon du sanctuaire. Les auteurs reconnaissent cependant qu'il est impossible de distinguer ce qui pourrait relever d'une augmentation ponctuelle de l'activité cultuelle de ce qui pourrait être mis au compte d'un processus de fermeture préalable au démantèlement (Doyen *et al*., 2011 ; Michel *et al*., à paraître). Dans le même registre, le sanctuaire de Bois-l'Abbé à Eu a livré deux jeunes vaches sacrifiées puis enfouies dans l'*area sacra*, ainsi qu'un dépôt monétaire glissé dans les fondations épierrées de la *cella* de l'un des temples, qui ont été interprétés dans le sens de pratiques rituelles liées à la désacralisation de tout ou partie du sanctuaire (voir notice de É. Mantel et S. Dubois, *infra*, p. 246-247). Enfin, les dépôts d'objets identifiés à Saint-Martin-de-Boscherville (voir notice de J. Le Maho, *infra*, p. 247-248) et à Vannes (voir notice de L. Simon, *infra*, p. 242) pourraient avoir un lien avec des processus de clôture rituelle.

En contrepoint, il faut bien convenir que rien de tel ne transparaît au sein des grands sanctuaires civiques récemment fouillés à Corseul, Aubigné-Racan ou Allonnes et que certaines interprétations allant dans ce sens apparaissent parfois un peu forcées. Il en est ainsi du sanctuaire de Jublains, par ailleurs l'un des rares exemples à livrer des informations sur des constructions complémentaires sûrement datables de la seconde moitié du IIIe s. Il s'agit en l'occurrence d'un mur qui ferme partiellement l'accès ouest de l'aire sacrée et d'un bouchage de l'accès oriental. Cette observation a été traduite comme une « mesure de protection » dans un contexte troublé (Naveau, 1997, p. 199) puis, il y a peu, comme la possible expression d'une fermeture « symbolique » (Guyard *et al*., 2012b, p. 190, n. 53). Ces deux interprétations ne peuvent être totalement exclues, mais on doit constater qu'il s'agit en l'occurrence de constructions peu massives et qu'on note par ailleurs la création, à la fin du IIIe-début du IVe s., d'une petite pièce sur hypocauste dans une annexe située au sud, tandis que le sanctuaire est encore vraisemblablement fréquenté jusqu'au milieu du IVe s.

PROCESSUS DE RÉCUPÉRATION DES MATÉRIAUX

Dans l'Antiquité

Les modalités exactes des activités de récupération des matériaux qui suivent l'abandon des sanctuaires ne sont que rarement appréhendables dans le détail, notamment en raison de l'ancienneté d'une large partie de la documentation disponible. De même, leur datation reste souvent imprécise ou difficile à distinguer de celle de l'arrêt de la fréquentation à caractère cultuel, d'autant que, dans les deux cas, le principal critère chronologique est celui fourni par les monnaies, avec tous les problèmes d'ordre méthodologique afférents (voir *supra*, p. 225-227). Ce sont en fait les fouilles programmées menées ces dernières années sur quelques grands sanctuaires civiques qui ont fourni le plus d'informations dans ce domaine.

Celles du Vieil-Évreux constituent à ce titre un « modèle » du genre. Elles attestent apparemment un démantèlement partiel et « symbolique » du sanctuaire vers 250-270, puis une fermeture publique planifiée vers 270-280, à la suite de laquelle le cœur du site est réutilisé par un *castellum*. Une démolition définitive intervient ensuite à compter du milieu du IVe s. avec la mise en évidence d'un atelier de débitage des blocs pour les recycler en moellons, peut-être principalement pour l'édification du dernier état de l'enceinte d'Évreux (Guyard *et al*., 2012a et 2012b, p. 155-156).

À Allonnes, le sanctuaire de Mars *Mullo* est détruit de manière assez systématique à partir des années 330-350. Là encore, des traces de débitage de blocs et de décors d'appliques sont attestées, tandis que la rareté des fragments de tuiles suggère une récupération intégrale des couvertures. Des traces d'incendie ont en outre été observées au sein du quadriportique (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 98 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 351 ; voir notice de V. Brouquier-Reddé et K. Gruel, *infra*, p. 240-241).

À Corseul, la destruction du sanctuaire interviendrait dans le denier quart du IIIe s. ou les premières années du IVe s. Des niveaux d'incendie ont également été reconnus en plusieurs points et ont été interprétés comme le fruit d'un acte généralisé et volontaire, tandis qu'on a pu noter une absence quasi totale de fragments d'architecture qui témoigne d'une récupération intensive (Provost *et al*., 2010, p. 219-225 ; voir notice de A. Provost, *infra*, p. 242-243). Dans ce cas, on émettra cependant quelques réserves sur l'hypothèse émise d'un démontage complet du sanctuaire dès 240-260, suivi d'un transfert du culte au centre du chef-lieu de cité (Eveillard, Maligorne, 1995 ; Provost *et al*., 2010, p. 222-223). Enfin, à Aubigné-Racan, l'ensemble monumental paraît également avoir été « nettoyé », si l'on en juge par l'absence de blocs d'architecture, de statuaire ou d'inscriptions.

À Jublains (Mayenne), la démolition semble effective dans le courant du IVe s., suivant une organisation méthodique matérialisée par des zones de concentration de déchets de débitage des matériaux (Naveau, 1997, p. 199-200 ; Cormier, 2008, p. 258).

Sur le site de Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime), enfin, les activités de récupération se poursuivent jusqu'au Moyen Âge et un four à chaux a été identifié à l'arrière du temple (voir notice de É. Mantel et S. Dubois, *infra*, p. 246-247). Ce type de dispositif de recyclage des matériaux en calcaire reste rare en contexte cultuel et on ne peut guère ajouter à l'exemple précédent que ceux du petit temple de la rue Saint-Lô à Rouen (Seine-Maritime), qui incluait encore des débris d'architecture (Halbout, 1992), ainsi que celui de Macé (Orne) (voir notice de G. Leclerc, *infra*, p. 243-244). Le cas de Cracouville au Vieil-Évreux (Eure), décrit comme « une sorte de bétoire [un trou] cimentée de 1,5 m de diamètre […] qui a manifestement subi les atteintes du feu », est en revanche moins assuré (Baudot, 1936, p. 79, n. 15).

Dans tous ces cas, on peut s'interroger sur le devenir des images divines sur pierre. Au Vieil-Évreux, la fermeture du sanctuaire a été mise en relation avec la destruction symbolique de statues en bronze, en partie mutilées, crématisées puis inhumées (Guyard *et al*., 2012b), mais ce phénomène ne paraît pas s'être étendu aux autres éléments du décor religieux, notamment la statuaire et les reliefs en pierre. Ceux-ci paraissent avoir connu le même sort que les autres matériaux de construction, notamment un débitage facilitant leur remploi et le rejet des éléments impropres à tout usage (Guyard, Bertaudière, *in* Dorion-Peyronnet dir., 2009, p. 140-141). Il en est de même à Allonnes, en ajoutant dans ce cas des inscriptions (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 354-374), ou encore à Jublains (Naveau, 1997, p. 187-189) et à Mauves-sur-Loire (Monteil *et al*., 2009, p. 183-184), et la liste pourrait être allongée, à l'exception notable de Corseul où l'absence de tout débris reste étonnante (voir notice de A. Provost, *infra*, p. 242-243). Dans un autre registre, on peut noter, à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), le rejet dans un puits associé à un édifice cultuel carré, tous deux datés par le fouilleur du IVe s., d'une grande statue de *Mater* assise, brisée mais presque complète (Eblé, Van Effenterre, 1949, p. 378 ; Ferdière, 2011, fig. 82). En fait, seul le cas du *mithraeum* d'Angers illustre à l'évidence une destruction volontaire et systématique des statues et bas-reliefs du culte (voir notice de J. Brodeur, *infra*, p. 239-240), suivant un processus attesté ailleurs dans le monde romain (Turcan, 1993, p. 118).

Si les procédés de récupération de matériaux relèvent d'un phénomène couramment attesté sur bien des sites antiques, la mise en évidence de traces d'incendie, particulièrement à

Allonnes et à Corseul, renvoie aux couches de charbons de bois et de cendres évoquées lors de plusieurs fouilles du XIXe s. et invite à quelques commentaires. Leur lien avec d'éventuels épisodes d'ordre événementiel ne peut être fermement écarté, même s'il relève de la vulgate, mais ces indices de feu violent sont plus souvent mis au compte de pratiques rituelles de crémation d'objets du culte, comme on l'a proposé au Vieil-Évreux (Guyard *et al*., 2012b, p. 188), ou encore d'une destruction volontaire marquant la fermeture des lieux de culte (L'Huillier, Bertrand, 2006, p. 316). La prudence doit cependant rester de mise, car on ne peut exclure non plus d'autres explications plus prosaïques, telle que l'hypothèse d'un incendie déclenché par le brûlage d'éléments non réutilisables et permettant de faciliter la gestion de l'exploitation des ruines.

Pour autant, ces traces nettes de destruction n'ont pas toujours entraîné la disparition totale des édifices, comme en fait foi l'exemple éloquent de la *cella* du temple de Corseul, encore conservée aujourd'hui sur 14 m de hauteur. De nombreux temples à *cella* centrale et galerie périphérique fouillés au XIXe s. ou au début du XXe s. disposaient également d'élévations encore importantes, comme celui de Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), préservé parce qu'il avait servi de lieu d'entreposage aux matériaux extraits des sols environnants au fil des labours (Maître, 1885, p. 102), ou encore ceux de Beaumont-le-Roger (Eure), protégés en raison de leur localisation dans la forêt de Beaumont (Stabenrath, 1830).

Aux périodes ultérieures

Il n'est pas inutile de rappeler que plusieurs sanctuaires, tout comme d'ailleurs d'autres édifices antiques, ont continué à servir de carrières de pierre bien après l'Antiquité. Dans certains cas, la construction d'églises dans les environs a ainsi occasionné des prélèvements de matériaux, comme l'illustrent, au XIIe s., les exemples de l'église paroissiale Saint-Martin du Vieil-Évreux (rens. L. Guyard) ou de celle de Verneil, à proximité d'Aubigné-Racan (Sarthe). Dans ce dernier cas, la récupération des blocs de grand appareil et des moellons est confortée par la découverte de céramiques de cette même période et par le fait que leur remploi a été conçu suivant des décors identiques à ceux des murs du temple (Lambert, Riouffreyt, 2006, p. 225).

Des activités de récupération médiévales et modernes ont aussi été observées à Jublains (Naveau, 1997, p. 200) ou à Corseul (voir notice de A. Provost, *infra*, p. 242-243), mais des démolitions encore plus tardives sont également avérées. Un exemple significatif est celui de Trouguer à Cléden-Cap-Sizun (Finistère), dans lequel il faut reconnaître un très probable complexe religieux (Galliou, 2008). Ce site est sans doute l'un des plus anciens en Bretagne à avoir fait l'objet d'une protection à caractère patrimonial. Le chanoine Moreau nous apprend en effet que « le procureur du roi de Quimper, Maître Jacques Mocam, environ l'an 1576, [a] requis que défenses furent faites auxdits habitants de plus démolir ladite muraille, sur grosses peines […]. La cause de cette défense fut à ce qu'elle demeurât en l'état pour une marque d'antiquité en l'enclos de cette muraille » (Moreau, 1836, p. 7-9). C'est seulement au XIXe s. que les élévations ont été détruites pour une large part, notamment en 1860 où une partie des moellons a été utilisée pour un revêtement de route (Bernard, 1950, p. 81). De même, la *cella* du temple de Bouère (Mayenne) disposait encore de plus de 2 m d'élévation en 1848 (Salmon, 1848-1849, p. 265). Au Vieil-Évreux (Eure), les notes de Th. Bonnin indiquent que, vers 1765 ou 1770, la route de Paris à Lisieux a été « faite avec des débris enlevés [sur le site, soit] plus de 500 mètres de cailloux » (Baudot, 1938, p. 139). Enfin, à Allonnes (Sarthe), on signale des récupérations de murs dès 1741 dans le « bois Marshain » incluant le sanctuaire, sous l'égide des chanoines de la chapelle royale du Gué de Maulny. Ces opérations se sont poursuivies entre 1750 et 1765 pour la construction de la route du Mans à La Flèche (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 21).

RÉUTILISATIONS PROFANE, FUNÉRAIRE OU RELIGIEUSE

Sanctuaires occupés pour des activités profanes

La grande majorité des sanctuaires de notre inventaire n'ont pas été réutilisés pour d'autres fonctions à caractère profane, exception faite de deux cas. Il en est ainsi des temples d'époque sévérienne du Vieil-Évreux qui, encore en partie conservés, ont servi de point d'ancrage, entre 270-280 et 330, à un *castellum*, dont l'emplacement fût sans doute ensuite repris par une maison forte médiévale (Guyard *et al*., 2012b, p. 151-161). À Oisseau-le-Petit (Sarthe), le temple à *cella* centrale et galerie périphérique des Busses est abandonné à la fin du IIIe s. De nouveaux aménagements sont alors bâtis, en lien peut-être avec des activités de petite sidérurgie qui ont pu perdurer jusqu'au Ve s. (Bouvet *et al*., 2001, p. 385).

À Douarnenez (Finistère), le sanctuaire de Trogouzel paraît démantelé vers la fin du IIIe s., puis ses ruines servent de base à un habitat excavé et occupé entre 310 et 390, mais les conditions de la fouille incitent ici à la prudence (Galliou, 2010, p. 191). Dans le même registre, qui évoque davantage une continuité d'occupation sur un même lieu qu'une véritable réutilisation d'un bâtiment cultuel, peuvent être évoqués les cas du sanctuaire public de Bilaire à Vannes (Morbihan) pour le haut Moyen Âge (voir notice de L. Simon, *infra*, p. 242) ou encore celui du lieu de culte privé de Val-de-Reuil (Eure), qui traduit un changement de la forme d'un habitat dans le courant du IIIe s. (voir notice de D. Lukas, *infra*, p. 245-246). Ce dernier exemple attire l'attention sur l'interprétation que l'on peut donner à des monnaies tardives issues d'un contexte cultuel, sans que les données de fouille permettent d'exclure, comme ici, une réoccupation à des fins différentes et avec un bâti en matériaux légers.

Sanctuaires et sépultures

Plusieurs sanctuaires, de statut public, privé ou incertain, ont livré des sépultures à inhumation, dont le nombre est variable et la chronologie malheureusement souvent approximative. Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) constitue à ce titre un exemple emblématique, celui d'un *fanum* de la fin du Ier s. apr. J.-C., qui succède à trois édifices successifs en bois et est abandonné vers le début du IVe s. Après un hiatus avéré dans l'occupation, la *cella*, encore en élévation, est transformée

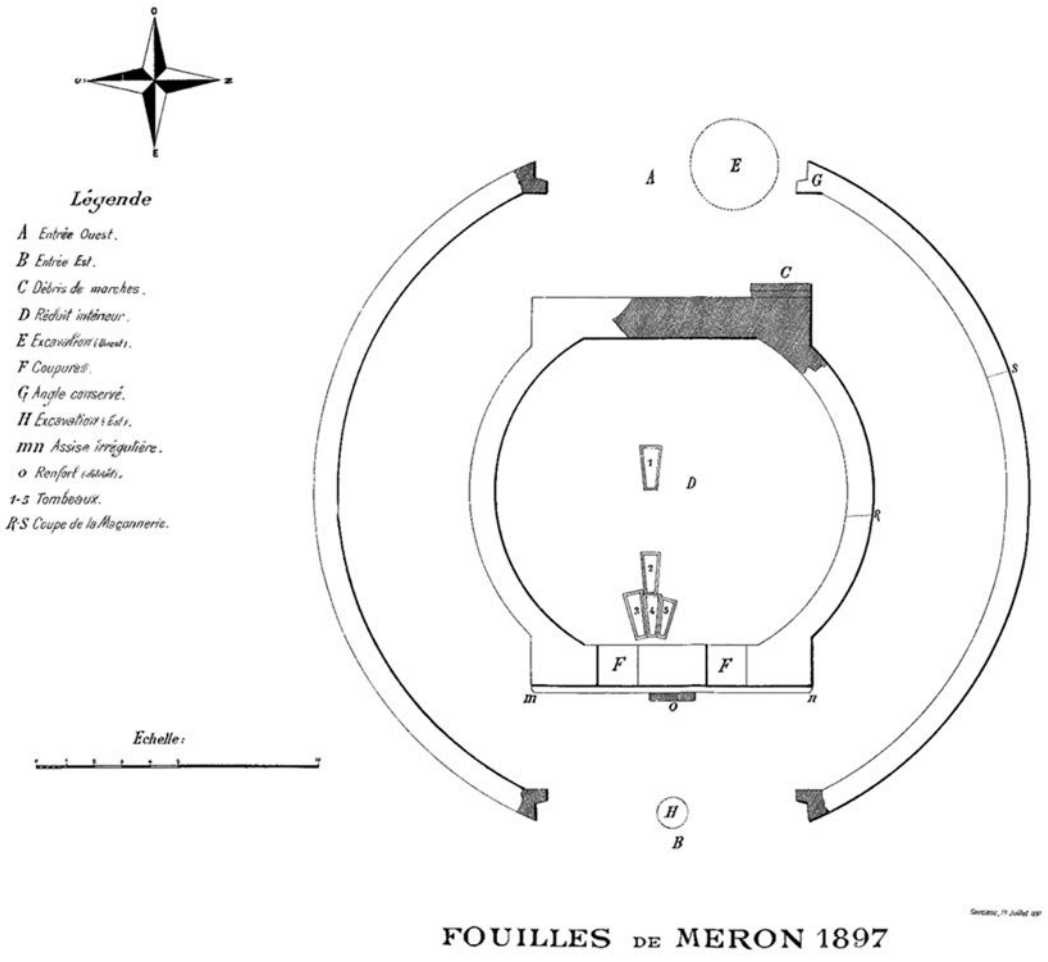


Fig. 179 – *Plan du sanctuaire de Méron à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), réutilisé comme chapelle funéraire à l'époque mérovingienne (Port* et al.*, 1897, p. 1127).*



Fig. 180 – *Vue de la fouille, en 1897, du sanctuaire de Méron à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) (Archives départementales du Maine-et-Loire, n° inv. 11 fi 4610).*

Tabl. XVI – *Sépultures à inhumation découvertes en contexte de sanctuaire et mal documentées, contrairement aux exemples, évoqués dans le texte, de Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), Neuville-sur-Sarthe et Aubigné-Racan (Sarthe) :* CAG, 14 = *Delacampagne, 1990 ;* CAG, 27 = *Cliquet, 1993 ;* CAG, 53 = *Naveau, 1992 ;* CAG, 76 = *Rogeret, 1997.*

Département	Commune	Lieu-dit	Date	Localisation	Description des inhumations
Calvados	**Glanville** *CAG, 14*, 1990, p. 114	le Bois Emery	1840	branche sud de la galerie	« squelette humain, dans un état presque complet de destruction »
Eure	**Berthouville** *CAG, 27*, 1993, p. 98	le Villeret	1861-1862	au nord-ouest des temples	une vingtaine de sépultures « pauvres » mais ordonnées et des « squelettes à demi-carbonisés »
	Condé-sur-Iton Le Maho *et al.*, 2007	le Val	2005	dans un bâtiment adjacent au temple	sépulture en pleine terre, tête à l'ouest, avec un clou et une tige en fer ; probablement mérovingienne.
	Le Vieil-Évreux *CAG, 27*, 1993, p. 153	Cracouville	1933-1939	dans le sanctuaire	au moins trois inhumations
Seine-Maritime	**Bracquemont** *CAG, 76*, 1997, p. 150	Cité de Limes	1826	dans la *cella*, en partie sur un mur détruit	« au milieu des débris qui remplissaient l'enceinte ravagée, M. Féret a trouvé des têtes éparses et un squelette entier, posé comme l'avait été le défunt lui-même, son attitude était telle qu'elle n'avait pu lui être donnée que par des mains religieuses. La tête était à l'Occident, les pieds à l'Orient, les bras joints sur sa poitrine. Deux médailles furent trouvées sur ce squelette, l'une vers la cuisse, l'autre près de la tête semblait être tombée de la bouche. La première était de Constantin le Jeune (340), la seconde de Flavius Constans (350) »
	Canteleu *CAG, 76*, 1997, p. 161	Colline au-dessus de Bapeaume et Déville	1853	dans la *cella* ou la galerie	« il a été trouvé dans son enceinte 2 crânes accompagnés d'ossements bouleversés. Parmi ces débris humains se trouvait un pot noir évidemment mérovingien »
	La Londe *CAG, 76*, 1997, p. 398	Triage Saint-Nicolas	1890	dans la *cella*	« Les squelettes trouvés sont au nombre de quatre : ils proviennent d'adultes de forte taille… Les corps gisaient sans ordre, évidemment comme ils étaient tombés et sans trace de sépultures ; auprès de l'un d'eux était une lame d'épée et un poignard, très oxydés : l'épée mesure 0,55 m de long sur 0,043 m de large ; elle s'atténue en pointe aux deux extrémités, dont l'une devait être munie d'une poignée (il s'agit d'un scramasaxe) »
	Montérolier *CAG, 76*, 1997, p. 433	Bellevue	1863	dans un édifice d'interprétation incertaine (*fanum* ou *villa* ?)	une douzaine de sépultures mérovingiennes avec vases, armes, plaque et plaques-boucles de ceinturon
	Saint-Jean-de-Folleville *CAG, 76*, 1997, p. 494	Vallée de Lillebonne	1863	dans un *fanum* incertain	une inhumation, face contre terre avec un couteau
Mayenne	**Thorigné-en-Charnie** *CAG, 53*, 1992, p. 152	les Tabardières	1984	accolée à la *cella*	une inhumation non datée

au VIIe s. en chapelle funéraire accueillant plusieurs sarcophages (voir notice de J. Le Maho, *infra*, p. 247-248). Un exemple tout aussi flagrant, mais plus anciennement fouillé, est connu à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) avec la *cella* circulaire du temple de Méron, dont le sol reconstruit masquait ou recevait cinq sarcophages et huit inhumations en cercueil, vraisemblablement datables des VIe-VIIIe s. (Port *et al*., 1897) (fig. 179 et 180). Ces deux exemples singuliers pourraient correspondre à des édifices dédiés à la mémoire d'une famille aristocratique, à l'égal du site de la chapelle Saint-Siméon à Jau-Dignac-et-Loirac (Gironde) (Cartron, Castex, 2009).

Dans d'autres cas, les sépultures s'agrègent en périphérie du temple comme à Aubigné-Racan (Sarthe), où l'on en décompte trente-neuf en cercueil, en pleine terre ou en coffres de pierre, d'époques sans doute mérovingienne et carolingienne (Lambert, Riouffreyt, 2006, p. 224). Elles sont parfois plus dispersées comme à Neuville-sur-Sarthe, où l'abandon du sanctuaire à la fin du IIIe s. est suivi de peu par l'implantation de trois tombes, dont une en caveau de brique, tandis que huit autres sont attribuables aux VIIe-IXe s. (information G. Guillier). Enfin, des inhumations, moins nombreuses et/ou issues de fouilles moins bien documentées, ont été signalées dans huit autres sanctuaires de Haute-Normandie, un en Basse-Normandie et un en Pays de la Loire (tabl. XVI).

Cette problématique a déjà été abordée pour la Haute- et la Basse-Normandie et les conclusions qui en avaient été tirées n'ont pas lieu d'être remises en question (Delacampagne, Hincker, 2004 ; Le Maho, 2004). De toute évidence, ces processus de réutilisation de lieux de culte antique à des fins funéraires, le plus souvent avec un hiatus bien attesté, se rencontrent dans d'autres types de bâtiments, notamment ceux à vocation résidentielle ou thermale des *villae* (pour la Haute-Normandie, voir Le Maho, 2004, p. 54-58). L'hypothèse d'une quelconque christianisation des sanctuaires païens par l'intermédiaire de ces groupes de sépultures doit donc être écartée et le phénomène marque simplement le recyclage à peu de frais d'édifices dont le gros œuvre subsistait – pour en faire des monuments funéraires – ou qui étaient encore suffisamment apparents pour constituer des points marquants du paysage, voire, plus prosaïquement, pour rendre les terrains incultes.

Sanctuaires païens et christianisation

Dans le même registre, il convient, ici comme ailleurs, de rejeter l'idée d'une destruction généralisée ou ponctuelle des temples païens par les chrétiens, fondée sur de multiples textes hagiographiques qui tous suivent plus ou moins les

schémas convenus de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère. Pour la province de Rouen, que concernent quelques sources de ce type, L. Musset a d'ailleurs bien montré que les lieux de culte définis comme « *fanum* » étaient rarement des édifices construits, mais plutôt des lieux ou des éléments naturels (Musset, 1976, p. 143). De même doit-on noter que la récupération de certains sanctuaires par des édifices liés au culte chrétien reste rare, si l'on excepte évidemment les traditions locales rapportées par les érudits du XIXe s. ou plus récentes sur l'existence de temples antiques enfouis sous bon nombre de chapelles, églises et cathédrales. Elles ne reposent, en règle générale et au mieux, que sur la découverte peu probante de quelques murs ou blocs antiques. Ainsi, par exemple, la découverte fortuite en 1748 de bas-reliefs représentant Bacchus, Vénus et Hercule dans l'église de Quilly à Bretteville-sur-Laize (Calvados) (Delacampagne, 1990, p. 48) n'a guère plus de signification que celle du remploi, dans l'église Saint-Clément de Craon (Mayenne), d'un bloc inscrit au nom du dieu Mars *Mullo*, qui provient sûrement du sanctuaire voisin des Provenchères (Naveau, 1992, p. 99). La mise au jour de tels éléments n'a fait, le plus souvent, que renforcer des traditions tenaces de christianisation de temples païens (Le Maho, 2004, p. 60).

En Bretagne, aucun sanctuaire antique n'est directement recouvert par un lieu de culte chrétien, tandis qu'en Pays de la Loire, seul le cas de la chapelle Notre-Dame-de-la-Blanche à Rezé (Loire-Atlantique) constitue une référence encore fréquemment citée dans la bibliographie. Pourtant, cette interprétation reste très peu assurée et repose sur celle qui a été donnée par le chanoine G. Durville à la suite de la fouille, sous cette chapelle évoquée dès le XVe s., d'un bâtiment carré de 6,80 m de côtés qui peut tout aussi bien avoir eu une fonction civile (Durville, 1917). Il en est de même pour le cas de Saint-Rémy-de-Sillé (Sarthe), dont l'église recouvre deux angles de murs parallèles interprétés comme ceux d'un « *fanum* », mais là encore l'interprétation apparaît très incertaine (Bouvet *et al.*, 2001, p. 426 ; Fauduet, 2010, p. 164).

En Basse-Normandie, un premier bilan sur les édifices chrétiens bâtis sur des temples d'époque romaine retenait trois exemples : Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), Thaon (Calvados) et Port-Bail (Manche) (Delacampagne, Hincker, 2004, p. 64). À Saint-Aubin-sur-Mer, la chapelle déjà en ruine en 1894 n'entretient cependant pas de lien direct avec le petit temple privé mis en évidence au sein d'un vaste complexe d'interprétation délicate, même si un cimetière d'époque mérovingienne y est associé et recouvre en partie le site antique (Eblé, Van Effenterre, 1948, p. 369 et p. 382-383). Quant à l'église Saint-Pierre de Thaon, l'ultime campagne de fouille menée en 2011 a conduit à fortement nuancer l'hypothèse initiale d'un « *fanum* » antérieur et à reconnaître plutôt un édifice à vocation domestique (Séreville-Niel, 2011). Il faudrait ajouter à la liste le cas incertain de l'édifice polygonal reconnu sous la cathédrale Saint-André d'Avranches (Manche), interprété avec réserve comme un « *fanum* » (Levalet, 1982). Seul fait donc exception le cas de Port-Bail (Manche), mais il s'écoule un temps assez long entre son abandon et l'implantation d'un baptistère à proximité au VIe s. puis la construction sur son emprise d'une église associée à une nécropole avant la fin du VIIe s. (Delahaye, 2000) (fig. 181). En tout état de cause, on ne doit pas identifier ici un témoignage de christianisation d'un édifice païen, mais,

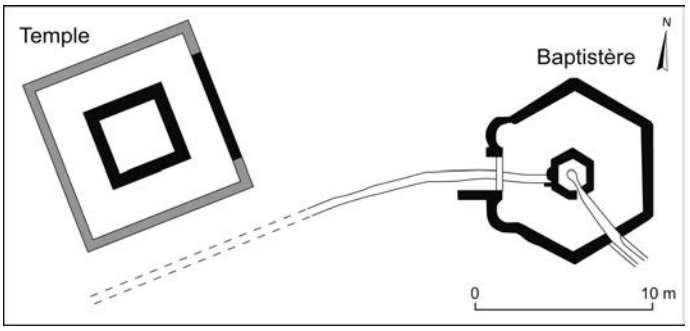


Fig. 181 – *Temple à plan centré et baptistère du Clos Saint-Michel à Port-Bail (Manche) (DAO : M. Monteil, Université de Nantes, d'après Delahaye, 2000).*

plus simplement, la réutilisation d'un bâtiment dont les ruines étaient encore perceptibles.

C'est une interprétation semblable qui doit être donnée au cas de Saint-Martin-de-Boscherville en Haute-Normandie, déjà évoqué et où l'on constate une poursuite de l'occupation cémétériale à l'époque carolingienne avec transformation de la chapelle funéraire en église, encore étendue au milieu du XIe s. (Le Maho, 2004, p. 52-53). Ces deux exemples trouvent des parallèles ailleurs dans les Gaules, même s'ils sont finalement tout aussi rares, avec le site de Saint-Jean à Roujan (Hérault) (Codou, Colin, 2007, p. 60-61) ou encore la chapelle Saint-Siméon à Jau-Dignac-et-Loirac (Gironde) (Cartron, Castex, 2009).

En fait, l'inventaire de la documentation disponible pour les églises chrétiennes des premiers temps du Moyen Âge indique que les édifices antiques sur lesquels elles s'appuient parfois correspondent majoritairement à des thermes publics ou privés, dont la solidité de la construction constituait évidemment un utile point d'appui. Il en est ainsi, pour ne citer que quelques exemples emblématiques, des églises d'Entrammes et de Jublains (Mayenne), de la chapelle Sainte-Agathe à Langon (Ille-et-Vilaine) ou encore de l'église Saint-Denis à Lillebonne (Seine-Maritime).

*
* *

L'analyse proposée dans cet article visait avant tout à dresser un bilan objectif de nos connaissances, teinté de fait de multiples incertitudes et interrogations. Il permet cependant de brosser à grands traits quelques lignes directrices.

De toute évidence, la fin du IIIe s. constitue ainsi une étape majeure dans l'histoire de la fin des sanctuaires de l'Ouest, qu'il s'agisse de grands complexes civiques ou de lieux de culte publics, collectifs et privés. En règle générale, on constate que les villes auxquelles certains de ces sanctuaires sont associés directement ou organiquement connaissent à la même période des phénomènes de rétraction ou d'étiolement nets. On doit à ce titre se rallier aux raisons, encore récemment émises, susceptibles d'expliquer ce phénomène en lien avec le système dans lequel il s'inscrit : effets induits par la réorganisation administrative des Gaules sous Dioclétien ; mise en œuvre d'une réforme fiscale, financière et monétaire amorcée par ce même empereur et poursuivie par ses successeurs ; poids économique des constructions d'enceintes urbaines ; impact, toutefois difficile à mesurer, des actes de piraterie des Francs, Saxons

et Frisons dès 260, des premières incursions germaniques des années 275-276 et des Bagaudes qui débutent dès 280 et se prolongent jusqu'au Ve s. (L'Huillier, 2005 ; L'Huillier, Bertrand, 2006 ; Ferdière, 2011, p. 124-133).

Pour autant, certains grands sanctuaires paraissent se maintenir au-delà de cette date et illustrent certaines différences ou adaptations locales, à l'exemple d'Allonnes, de Jublains ou encore de Mauves-sur-Loire, il est vrai sans que les signes manifestes d'une ample activité rituelle communautaire y soient attestés. On doit cependant souligner, sur ce plan, que les indices généralement considérés comme significatifs d'une activité religieuse – dépôts rituels, sacrifices, réaménagements des constructions ou inscriptions – sont singulièrement rares après le milieu du IIIe s. Le problème est en outre d'autant plus complexe que, on le sait bien, l'absence de ces traces ne signifie pas la fin de l'usage religieux des lieux (Sotinel, 2004, p. 43) et que bien des formes de rituels ne laissent pas d'indice matériel tangible (Scheid, 1997, p. 57).

Somme toute, exception faite du cas très particulier du *mithraeum* d'Angers, ce sont les sanctuaires privés ou collectifs qui perdurent le plus longtemps, parfois même jusqu'au début du Ve s. comme à Macé. La mise en place, à la fin du IIIe s. et au début du IVe s., d'un nouvel ordre établi, qui rompait avec le système religieux traditionnel fondé sur l'union entre les dieux de la cité et l'empereur (Van Andringa, 2002, p. 290), a donc eu un impact limité sur les cultes privés, qui relèvent davantage des sentiments individuels des élites et du peuple.

Au-delà de ces quelques considérations générales, ce panorama, dans sa variété, ne permet pas de dégager de règles précises, et surtout fermement arrêtées, sur la chronologie de la fin des manifestations rituelles et l'abandon des sanctuaires. L'état actuel du dossier nous conduit en fait à considérer le mouvement comme progressif et à adhérer à la formule proposée par W. Van Andringa à l'occasion du colloque de Lille : « une rupture lente par fractures successives ». Mais ce bilan critique est aussi l'occasion de pointer les lacunes de notre information et de suggérer des pistes de recherche. Nous sommes en effet convaincus qu'il est possible de progresser et d'affiner notre appréhension du phénomène, en s'attachant à reprendre dans le détail chacun des dossiers, à en relire de façon critique les données et surtout en étudiant et en publiant la totalité du mobilier.

Certes, bon nombre de sites majeurs ne sont pas suffisamment documentés, à l'exemple des grands sanctuaires des agglomérations des Provenchères à Athée et Craon (Mayenne) (Naveau, 1992, p. 99), des Monts d'Éraine à Damblainville (Calvados) (Vipard, 2002a), de Cléden-Cap-Sizun (Finistère), qui occupe une situation particulière en bordure d'océan (Galliou, 2008), ou encore du Vieux-Lisieux (Calvados) (Schutz, 2002). Mais, faut-il ouvrir de nouveaux fronts, comme se le demandait l'un d'entre nous en conclusion du colloque du Mans en 2003 (Aubin, 2006, p. 327-328) ? Ne faut-il pas d'abord concentrer les forces et les moyens sur la publication de fouilles et notamment sur l'étude exhaustive du mobilier, inscrit dans son contexte stratigraphique ? La future programmation de la recherche archéologique, dont le programme « Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époques protohistorique et romaine » est en cours d'élaboration, plaide en tout cas en ce sens.

QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS DE SANCTUAIRES DE L'OUEST

Nota Bene : l'ordre de classement est géographique et renvoie aux numéros portés sur la figure 177.

ANGERS (MAINE-ET-LOIRE) : *MITHRAEUM*

Cité des Andécaves – Sanctuaire dédié à *Mithra* situé au sein du chef-lieu de cité (Angers/*Juliomagus*)
(Fig. 177, no 2)

Jean Brodeur

Une importante fouille archéologique, conduite par l'Inrap dans le cadre d'un projet de construction – clinique Saint-Louis – de la société Eiffage immobilier, a permis l'étude des trois quarts d'une *insula* en périphérie occidentale de *Juliomagus (*Angers), capitale de la cité des Andécaves. Le culte de *Mithra* y apparaît dans le dernier quart du IIe s. au travers de mobiliers, notamment un vase Déchelette 72 comportant un ex-voto et une plaque de marbre d'un dénommé *Pylades*, esclave impérial, ainsi que les traces d'un premier *mithraeum* oblitéré par un second élaboré dans la seconde moitié du IIIe s. (Brodeur, Mortreau, 2013 ; Molin *et al*., à paraître).

Dans sa version finale, le *spelaeum* est de plan rectangulaire, légèrement encavé dans le sol et orienté nord-est/sud-ouest (fig. 182). De 10,05 m x 5,88 m intérieur, il est prolongé au sud par un vestibule restreint à 3,94 m x 2,90 m. De cette pièce, un accès latéral semble ouvrir vers l'ouest sur un espace libre. La communication entre le *spelaeum* et le vestibule s'effectue par un passage axial dont il reste un emmarchement.

Sur les côtés longitudinaux du *spelaeum*, on trouve des banquettes, respectivement à l'est de 1,46 m x 8,55 m, à l'ouest de 0,92 m x 8,86 m. Un bassin (?) est accolé à l'extrémité nord-est de la banquette occidentale. C'est là, entre autres, que la tête du dieu arraché à un haut-relief fut recueillie. Au sud-ouest, au retour d'angle de chaque banquette, des socles en calcaire supportaient less dadophores, dont la tête de l'un, à la face martelée, fut abandonnée au pied du socle occidental. À l'est, un socle supplémentaire (base d'un autel ?) est complété par une petite vasque en grès. Au nord, un premier *podium* de 3,18 m x 2,39 m, muni d'un escalier accolé à la banquette orientale, conserve le négatif d'un dallage composé de *tegulae* réutilisées. Un second *podium* maçonné en forme de parallélogramme, d'une base de 0,88 m en avancée de 0,66 m vers l'intérieur du volume, est adossé dans l'axe au mur nord du *spelaeum*. Il accueillait, dans une alcôve, le haut-relief de la tauroctonie.

Outre de nombreux fragments de calcaire trouvés dans les niveaux de démolition et appartenant notamment aux statues des dadophores et à *Mithra* tauroctone, le bâtiment a livré du mobilier caractéristique et des objets associés au culte (Molin *et al*., à paraître). Des lampes à huile en céramique, dont plusieurs au réservoir traité en forme de tête de Nubien, ainsi qu'un lustre, assuraient l'éclairage du *spelaeum*. La fouille a en outre permis de recueillir les reliefs des banquets rituels avec une forte représentativité de coqs. Un vase zoomorphe,

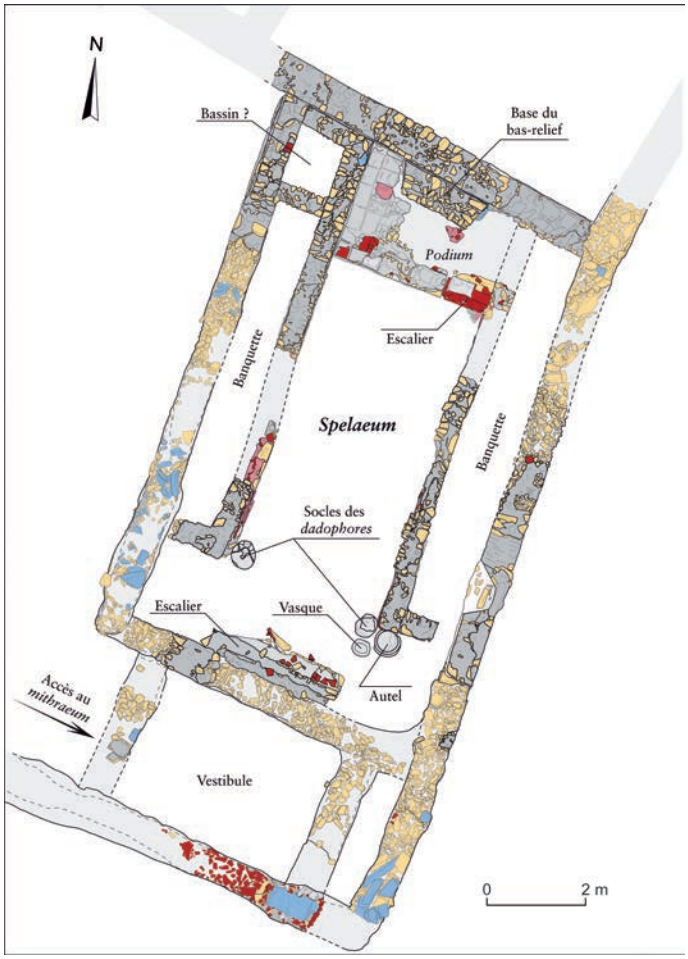


Fig. 182 – *Le* mithraeum *d'Angers (Maine-et-Loire) (DAO : D. Pfost, Inrap).*

au corps de cervidé et au museau percé de trois petits trous qui permettaient de verser un liquide en de fins filets, n'est pas sans faire penser à un rite de purification (il existait un « baptême » mithriaque). Il était associé à un ensemble de gobelets à boire en verre, au manche en os d'un couteau et à une clef pouvant appartenir au meuble où étaient rangés ces objets. Deux fibules cruciformes en tôle de bronze, caractéristiques des fonctionnaires impériaux du IVe s., et de l'armement (hache d'arme et pointe de lance germaniques, une multitude de maillons en fer d'une cotte de maille) indiquent par ailleurs une communauté essentiellement militaire.

Les 765 monnaies liées à l'édifice montrent la longévité de la pratique du culte de la fin du IIe s. à la fin du IVe s. L'émission la plus récente est de 402. La coexistence entre mithraïsme et christianisme à Angers est donc attestée durant quelques décennies. En effet, le premier évêque d'Angers, *Defensor*, est mentionné en 372 lors de l'élection de saint Martin de Tours. L'origine principalement militaire des adeptes, attestée notamment par plusieurs *militaria*, a peut-être conduit à une certaine tolérance de la part des autorités locales (Brodeur, Mortreau, 2013, p. 15). Le bâtiment au plan abouti est détruit de manière brutale comme en témoignent les traces d'incendie et l'éparpillement des décors et statues, brisés en de nombreux fragments, à la fin du IVe s. ou au tout début du Ve s.

ALLONNES (SARTHE) : LA FORÊTERIE

Cité des Aulerques Cénomans – Grand sanctuaire civique, intégré à une agglomération et situé à 5 km au sud du chef-lieu de cité (Le Mans/*Vindinum*)
(Fig. 177, no 2)

Véronique Brouquier-Reddé, Katherine Gruel

Connu dès le XVIIIe s., fouillé par P. Térouanne de 1954 à 1979, puis par K. Gruel et V. Brouquier-Reddé dans le cadre de fouilles programmées de 1994 à 2011, le site de la Forêterie a fait l'objet de publications dont un catalogue d'exposition (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003), un article synthétique (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004) et deux autres complémentaires (Brouquier-Reddé *et al.*, 2004 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2006), ainsi qu'un colloque thématique sur « Mars en Occident » (Brouquier-Reddé *et al.* dir., 2006) (fig. 183). Il a servi de support à plusieurs travaux universitaires et sa publication monographique est en cours.

À 5 km du Mans, la capitale de cité, le site d'Allonnes occupe une hauteur surplombant le gué de Chaoué, sur la Sarthe, et correspond à une agglomération secondaire dont l'organisation des édifices dévoile la trame viaire. Sont ainsi connus deux sanctuaires, des thermes et un bâtiment publics, un quartier d'habitat associé à des puits et une nécropole.

Le sanctuaire laténien de la Forêterie est attesté par un important mobilier, armement et monnaies, associé à des structures fossoyées. À partir du début de l'ère, des palissades en bois et une cour de gravier aménagées suivant la topographie naturelle entourent un premier édifice cultuel en bois, puis, dans le courant du premier tiers du Ier s. apr. J.-C., un temple en pierre à *cella* centrale et galerie périphérique lui succède. Son caractère public est avéré dès cette époque par l'une des trois dédicaces de particuliers au dieu Mars *Mullo*. À la fin du Ier s., le sanctuaire est complètement restructuré et revêt la forme d'un édifice périptère sur *podium* carré et à *cella* circulaire ; la cour désormais plane est fermée par un quadriportique à exèdre de 80 m de côté. Ce complexe cultuel, achevé après 170, a livré plusieurs inscriptions de la cité des Aulerques Cénomans dont l'une à un légat de Lyonnaise.

La baisse de fréquentation s'observe dès la fin du IIIe s. et la présence de rares formes de céramique sigillée d'Argonne et de céramique à l'éponge le confirme (Bazin, Delage, 2005, p. 652). Les traces d'incendie, en particulier sur les sols de l'exèdre A et de la galerie sud, peuvent atteindre 15 cm d'épaisseur près des supports de la baie. Cette couche de cendre est datée en particulier par un bronze frappé à Lyon en 321-323 (*RIC*, 168), d'une émission peu abondante et rapidement démonétisée ; plusieurs monnaies, issues du même contexte, confirment cette datation. Cette couche très fine existe également dans les galeries ouest et nord. L'existence ponctuelle de foyers aménagés dans le sol de la galerie nord et de fosses dans la cour a été aussi relevée. On note que les monnaies présentes sur le site s'arrêtent au milieu du IVe s. L'abandon total du site daterait de la seconde moitié du IVe s. d'après les témoignages numismatiques (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 351). Les sols des galeries et la cour sont recouverts d'une épaisse couche de destruction composée de matériaux de construction, qui ne contient aucun mobilier

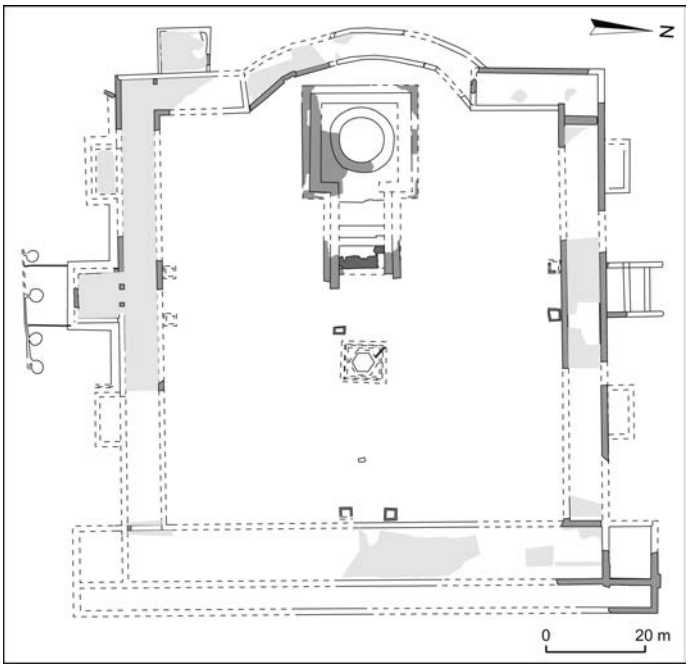


Fig. 183 – *Le sanctuaire de Mars* Mullo *à Allonnes (Sarthe). Plan restitué à la fin du IIe s. (relevé : C. Lefèvre ; DAO : Chr. Bailly, Aoroc).*

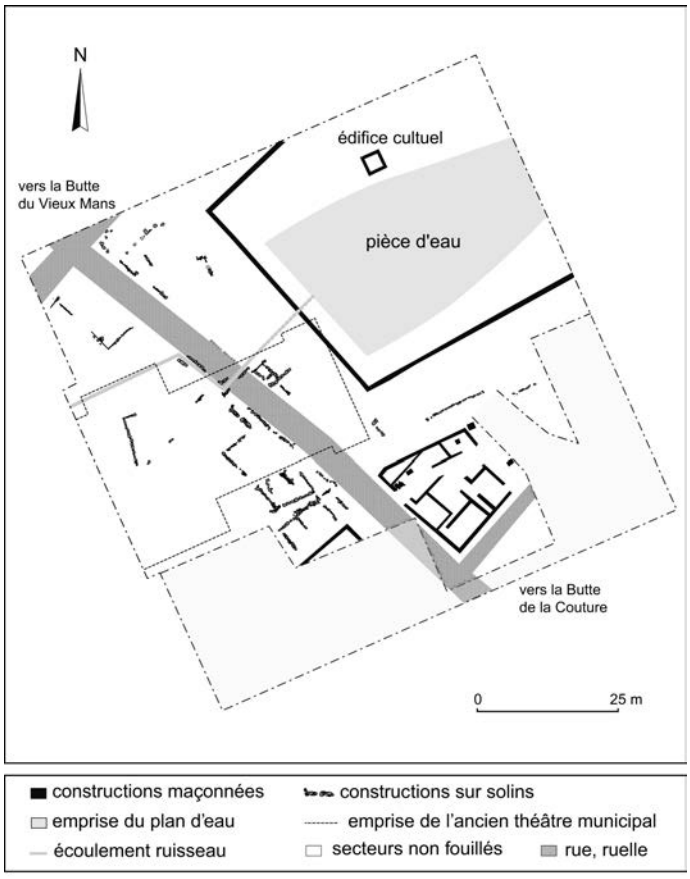


Fig. 184 – *Organisation générale du site du Quinconce des Jacobins, Le Mans (Sarthe), à la fin du Ier s.-début du IIe s. (DAO : P. Chevet, Inrap).*

postérieur au IVe s. On constate la faible représentation des tuiles toujours très fragmentaires, même si tous les négatifs de murs en contiennent ; ceci laisse supposer que la toiture a été démontée et récupérée. La maçonnerie du *podium* du temple et des fondations de la *cella* dite Tour aux Fées, partiellement conservée, est quant à elle restée visible après l'Antiquité. Les murs du quadriportique ont été en grande partie récupérés, mais les sols des galeries ont été préservés. La récupération et le débitage systématique des matériaux ont commencé dès la fermeture du sanctuaire et sont attestés jusqu'au XVIIIe s., le site étant transformé en carrière de matériaux. Des blocs en grand appareil ont été réutilisés pour la réalisation de sarcophages.

LE MANS (SARTHE) : THÉÂTRE DES JACOBINS

Cité des Aulerques Cénomans – Sanctuaire collectif de quartier situé au sein du chef-lieu de cité (Le Mans/*Vindinum*) (Fig. 177, no 8)

Pierre Chevet, Sébastien Thébaud

La construction du futur espace culturel des Jacobins au Mans a permis à l'Inrap de réaliser, de 2010 à 2011, trois campagnes de fouille successives qui ont révélé une importante occupation antique. L'emprise, totalisant une surface de 8 130 m², est située entre les deux buttes du Vieux Mans et de la Couture, en fond de vallée du ruisseau d'Isaac, petit affluent de la rive gauche de la Sarthe, aujourd'hui totalement disparu du paysage urbain. Par sa situation à 900 m en amont de la confluence, le site doit être considéré comme un secteur périphérique, voire extérieur à l'agglomération antique fondée autour du changement d'ère. Mais l'extension progressive de *Vindinum* modifie cette situation pour aboutir, dans le courant du Ier s., à un site désormais incorporé à la trame urbaine. Le bâti, réparti le long de deux rues perpendiculaires, suggère une ambiance très différente du tissu d'occupation lâche et peu structuré qui se rencontre par ailleurs dans cette partie périurbaine de la cité : Étoile-Jacobin, Cité judiciaire et rue des Arènes (Deschamps, Vaginay dir., 1990 ; Deschamps, *in* Bouvet *et al.*, 2001, p. 312-336).

La présence d'un « culte des eaux » y a notamment été mise en évidence (Chevet *et al.*, à paraître). Il est caractérisé par un ensemble d'aménagements spécifiques et par une abondance remarquable de mobilier métallique et de monnaies. Dans un premier temps, entre le milieu du Ier s. av. J.-C. et le premier quart du Ier s. apr. J.-C., la partie amont du ruisseau n'est pas ou peu aménagée, mais la fouille des abords et du lit du ruisseau a donné lieu à la collecte d'un monnayage gaulois et républicain significatif (une soixantaine d'exemplaires) qui évoque la présence d'un site religieux en milieu naturel, lié à une divinité des eaux.

Sur cet emplacement, à partir du premier quart du Ier s., un petit plan d'eau est créé tandis qu'un chenal est creusé pour canaliser le ruisseau d'Isaac (fig. 184). Sur la grève, un édifice carré de faibles dimensions (3 m x 3 m) est installé et l'intégralité du secteur est ceinte (sans doute ultérieurement) d'un mur (fig. 185). Sur une surface équivalente à 2000 m², plus de 200 monnaies et des objets de bronze et d'argent, des éléments de parure (fibules, anneaux et bagues…) en bronze et en or, ainsi que de nombreux fragments de plomb dont des feuilles repliées,



Fig. 185 – *Édifice cultuel du site du Quinconce des Jacobins, Le Mans (Sarthe) (cliché : P. Chevet, Inrap).*

parfois inscrites ou gravées, ont été découverts. La fouille du petit édifice carré a livré, quant à elle, 287 monnaies des Ier s. et IIe s.

Vers la fin du IIe s., un système d'irrigation est créé pour remédier aux fréquentes inondations et à l'envasement des parties basses de la vallée. L'étang (sacré) s'envase progressivement, tandis que les maçonneries du petit édifice carré sont récupérées.

La fréquentation du site cultuel semble dès lors plus épisodique, comme le révèle la raréfaction brutale des jets de monnaies et des dépôts de mobilier. On observe toutefois le maintien de quelques pratiques religieuses, avec l'enfouissement de pots datés du IIIe s. et contenant parfois des restes alimentaires (offrandes carnées, poissons). La datation des objets métalliques est le plus souvent peu précise, mais trois d'entre eux sont également caractéristiques du IIIe s. : une cuillère en argent, un couvercle d'encrier et une bague. Enfin, la maigre série monétaire mise au jour au niveau du plan d'eau s'achève par un antoninien de Tetricus I (271-274).

Le site est ensuite totalement et définitivement abandonné, à l'instar de la plupart des quartiers rejetés *extra muros* une fois l'enceinte urbaine construite vers 275-280. Il est alors intégré à une vaste zone funéraire qui occupe une large partie sud-est de l'ancienne ville ouverte et dans laquelle les sépultures se répartissent au sein de l'espace désurbanisé, sans lien avec les aménagements antérieurs.

VANNES (MORBIHAN) : BILAIRE

Cité des Vénètes – Grand sanctuaire civique situé à 600 m au nord du chef-lieu de cité (Vannes/ *Darioritum*) (Fig. 177, no 13)

Laure Simon

Le site de Bilaire a été identifié à l'occasion d'un projet d'aménagement de lotissement qui a suscité deux campagnes de sondages d'évaluation, couvrant une surface de 3,7 ha (1997), suivies d'une fouille programmée touchant environ 2 500 m² (1999-2000) (Baillieu, 1997 ; Baillieu, Simon, 2002).

Il s'agit d'un sanctuaire de périphérie, implanté à environ 600 m de l'emprise supposée de la ville antique de Vannes (*Darioritum*), capitale de la cité des Venètes. Il s'est développé sur la partie supérieure du versant oriental d'une colline, sur les vestiges d'une occupation vieille d'au moins deux siècles (de nature déjà cultuelle ?), efficacement nivelés et remblayés pour aménager les nouvelles installations.

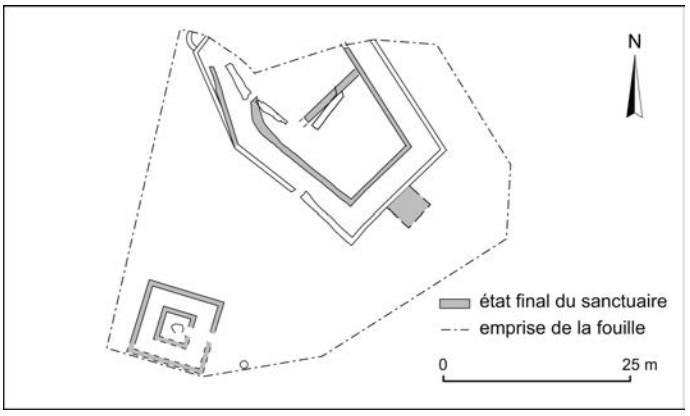


Fig. 186 – *Le sanctuaire de Bilaire à Vannes (Morbihan) à la fin du IIIe s. (DAO : L. Simon, Inrap).*

Ce sanctuaire se singularise par la coexistence de deux temples, présentant des partis architecturaux très différents : un édifice à *cella* centrale quadrangulaire et galerie périphérique, et un espace sacré de plan hexagonal irrégulier, de grandes dimensions (fig. 186). Aucune délimitation physique de ce complexe cultuel n'a été reconnue au sein de l'espace fouillé. Les temples sont en usage de la période augustéenne au courant du IVe s. et connaissent chacun plusieurs phases de réaménagements. De nouvelles occupations du secteur à partir du haut Moyen Âge sont à l'origine des nombreuses perturbations des vestiges (récupérations, carrière).

La fin de l'occupation du sanctuaire est surtout perceptible grâce au dernier niveau d'utilisation de la *cella* du temple quadrangulaire, daté de l'extrême fin du IIIe s. au premier quart du IVe s. Il a livré un mobilier bien spécifique, en lien manifeste avec une activité cultuelle : répertoire céramique particulier, dont une coupe avec inscriptions, présence de deux éléments de luminaire (bougeoirs multiples), d'un dépôt de six monnaies (imitations d'antoniniens au type *divo claudio*, voir P.-A. Besombes, SRA Bretagne), de figurines en terre cuite et de bijoux (Simon, 2005a et 2005b ; Simon, Bérard, 2007). Une grande fosse située au centre de la *cella*, perturbant ce dernier niveau d'occupation en place, témoigne vraisemblablement d'actes de récupération d'un aménagement à cet endroit (statue, base ?).

Le site est à nouveau occupé pendant le haut Moyen Âge, ce dont témoignent certains aménagements qui prennent appui sur les vestiges du grand temple hexagonal (four carolingien notamment). D'autres aménagements et perturbations ont lieu au cours du Moyen Âge.

CORSEUL (CÔTES-D'ARMOR) : LE HAUT-BÉCHEREL

Cité des Coriosolites – Grand sanctuaire civique situé à 1,7 km à l'est du chef-lieu de cité (Corseul/ *Fanum Martis*) (Fig. 177, no 15)

Alain Provost

Si le caractère antique de la *cella* du Haut-Bécherel, partiellement conservée sur 10,40 m de hauteur, fut reconnu dès le XVIIe s., ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe s. que furent entreprises les premières recherches d'envergure. Elles

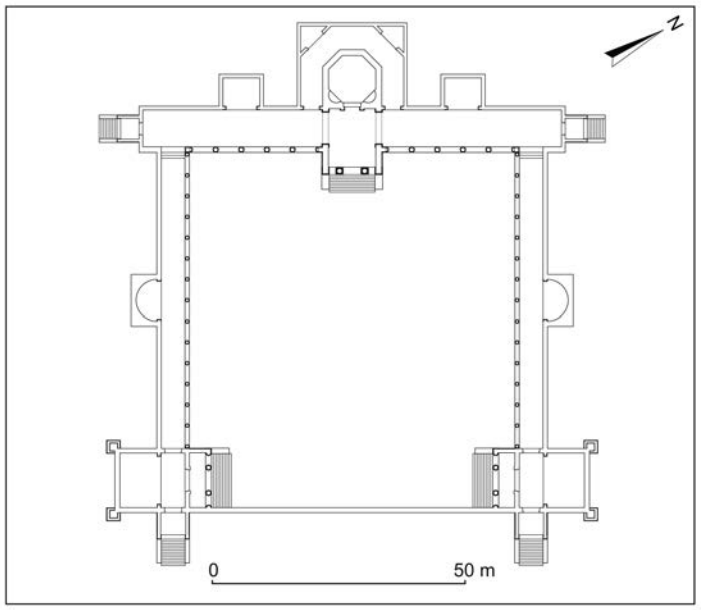


Fig. 187 – *Le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul (Côtes-d'Armor). Plan restitué à la fin du IIe s. (relevé : V. Mutarelli ; DAO : S. Jean, Inrap).*

sont l'œuvre de É. Fornier, qui reconnut un temple dans ce vaste édifice dont il dégagea l'essentiel des murs (Fornier, 1870).

Les fouilles récentes, de 1995 à 1998, ont été exécutées dans le cadre d'un projet de valorisation, selon une problématique restreinte à l'analyse de l'organisation du monument et à sa restitution architecturale (Provost *et al.*, 2010).

Situé à 1 700 m à l'est du chef-lieu de la cité des Coriosolites, l'édifice couvre environ 1 ha de superficie et est implanté sur le flanc d'une colline qui n'a fait l'objet d'aucun terrassement (fig. 187). Le complexe à triportique s'étage sur trois paliers : au niveau inférieur, l'*area sacra*, au niveau médian, les portiques latéraux dont les sols sont installés sur de puissants remblais et, au niveau supérieur, le portique principal auquel est accolée, à l'extérieur, la *cella* polygonale à galerie périphérique. En façade, le *pronaos* enjambe le portique et déborde sur l'*area sacra*. Le quatrième côté, à l'est, est fermé par un mur aveugle ; quatre escaliers à porche, aux extrémités des portiques, permettent l'accès au sanctuaire depuis l'extérieur.

La *cella* était visible depuis le chef-lieu de cité et l'axe qui la relie à une source située à 400 m à l'est, peut-être également monumentalisée, a déterminé l'orientation de l'ensemble (Provost *et al.*, 2010, p. 201-202). Le plan, établi *ex nihilo*, correspond par ailleurs à l'un des avatars d'une série bien documentée de sanctuaires de la partie occidentale de l'Empire romain, avec pour principale référence, dans le cas présent, celui du Cigognier à Avenches (Suisse) (Provost *et al.*, 2010, p. 183-195). Sa construction, où seul le granite local est employé, a été réalisée en deux tranches et n'est pas antérieure au début du IIe s. Le sanctuaire – *Fanum Martis* sur la *Table de Peutinger* – était vraisemblablement voué au culte des divinités tutélaires de la cité et au culte impérial.

Les indices d'une destruction de l'édifice par un incendie généralisé sont incontestables : multiples foyers, restes de brasiers avec des pièces de charpente calcinées, parements rubéfiés, tuiles fumigées. Cet événement, qui intervient au plus tôt dans le dernier quart du IIIe s. d'après le monnayage d'imitations à tête radiée découvert sur les sols, est peut-être à mettre en perspective avec l'incendie de plusieurs quartiers du chef-lieu, dont celui de Monterfil II (Kérébel dir., 2001).

Se pose toutefois la question de la désaffectation du complexe antérieurement à l'incendie. La baisse de la fréquentation du sanctuaire tôt dans le IIIe s. est une probabilité soutenue par l'absence de certains types céramiques ainsi que par celle, dans les niveaux d'incendie et de récupération des matériaux, de blocs architecturaux, d'éléments de statuaire, d'autels ou d'inscriptions. Un rapatriement du culte et du mobilier cultuel au chef-lieu de la cité, suivi du démontage des colonnades et des blocs de grand appareil des escaliers, serait envisageable. Si la réutilisation précoce de blocs architectoniques est attestée dans la région de Corseul, comme l'indique le milliaire de Saint-Méloir-des-Bois, qui réemploie une colonne et est dédié à l'empereur Victorin, cette hypothèse demeure cependant conjecturale.

Les ruines ont été exploitées peut-être dès l'Antiquité tardive et, plus sûrement, aux périodes médiévale et moderne comme l'attestent, dans les niveaux de démolition résiduels, la présence de monnaies des XIIe s., XIIIe s., XIVe s., XVe s. et XVIIe s., ainsi que le remploi de moellons dans les murs de la ferme du Haut-Bécherel au XVIe s. et de son adjonction au XIXe s.

MACÉ (ORNE) : LES HERNIES

Cité des Ésuviens/Sagiens (?) – Sanctuaire collectif ou public situé à 3,5 km au nord-ouest du chef-lieu présumé de la cité (Sées) (Fig. 177, no 17)

Guy Leclerc

Le sanctuaire des Hernies a été découvert en 1997 par prospection pédestre, puis des sondages d'évaluation ont été réalisés en 2004. Au vu des résultats, une fouille pluriannuelle a été programmée de 2005 à 2007 (Leclerc, 2007 et 2008 ; Poupon, 2009).

Le sanctuaire est implanté à 3,5 km au nord-ouest de Sées, chef-lieu des *Esuvii*/*Sagii*, et à 400 m de la voie reliant cette agglomération à Vieux/*Aregenua*. Le site, très arasé par l'érosion agricole, présente trois phases d'aménagement couvrant quatre siècles d'occupation. Vers 25-20 av. J.-C., une première entité religieuse est constituée d'une simple *cella* avec foyer central ; elle est complétée vers 15-35 par un premier temple en terre et pierre sèche. La phase monumentale du sanctuaire intervient vers 40 avec la construction en deux temps d'un second temple et de neuf édicules carrés répartis dans deux cours limitées par un péribole. Les pratiques cultuelles sont caractérisées par des dépôts d'offrandes (monnaies, éléments de parure, céramiques…) et par des sacrifices d'animaux. Dans le troisième quart du IIIe s., le complexe cultuel est partiellement détruit puis restructuré au IVe s.

À Macé, au début de l'Antiquité tardive, le démantèlement et le nivellement de certains bâtiments préexistants s'accompagnent d'une réorganisation du sanctuaire marquée par une rétraction de l'espace cultuel dans la cour principale et par la mise en place de nouvelles constructions (fig. 188). Les bâtiments arasés sont recouverts d'une couche constituée de

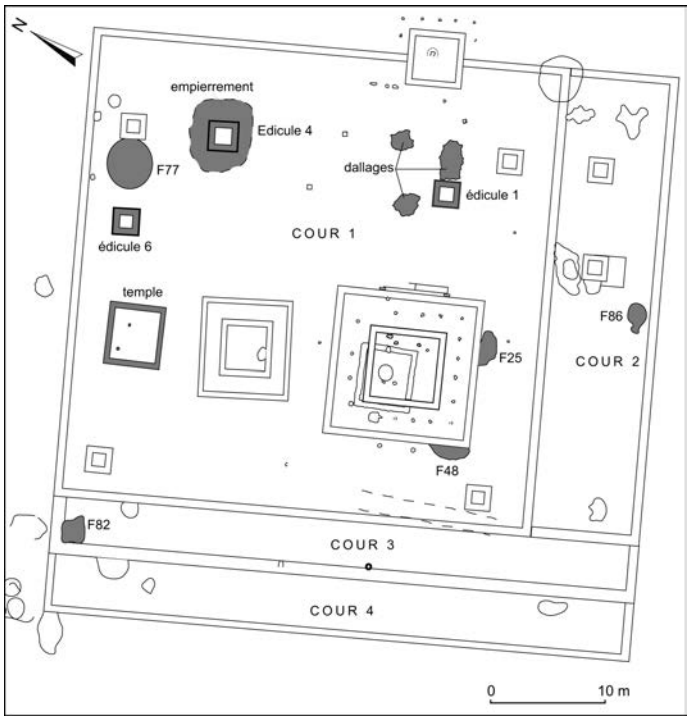


Fig. 188 – *Le sanctuaire des Hernies à Macé (Orne). Les aménagements du IVe s. sur fond de plan général (DAO : G. Leclerc et J.-D. Desforges).*

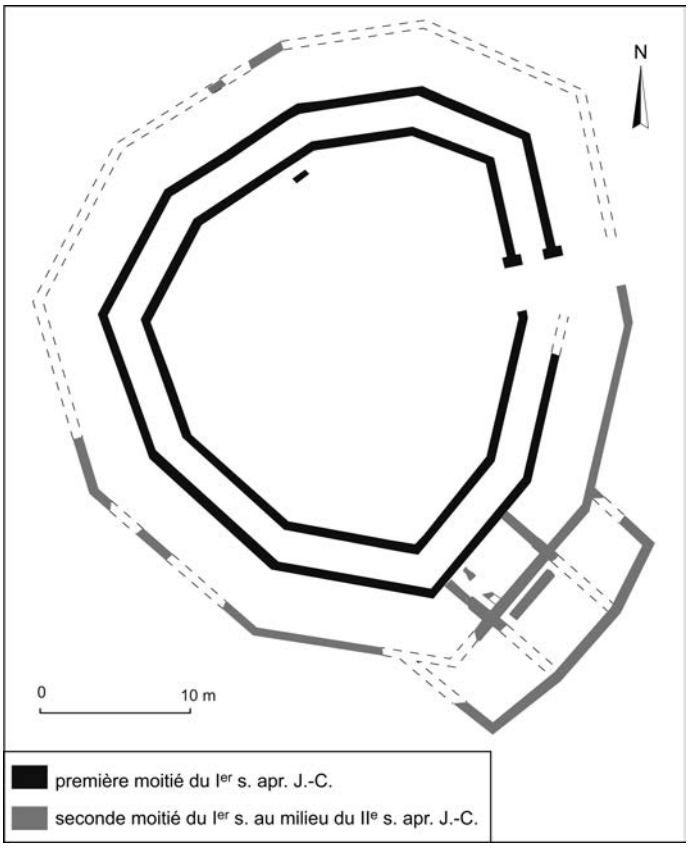


Fig. 189 – *Évolution du sanctuaire du Mesnil à Baron-sur-Odon (Calvados) (DAO : L. Paez-Rezende, Inrap, d'après Bertin, 1977).*

cailloutis non calibrés, épaisse d'une dizaine de centimètres tout au plus. C'est le cas pour le porche, le temple 2 et l'édicule 1. Cette strate, datée par des monnaies de Tetricus et de la dynastie constantinienne, est difficilement repérable car elle a été affectée au premier chef par l'arasement agricole. Elle est toutefois bien attestée dans la moitié sud-est de la cour 1 mais paraît absente de la cour 2. On la retrouve sous forme de lambeaux dans les cours 3 et 4 et elle est bien conservée en colmatage d'un four à chaux préexistant.

L'activité cultuelle se concentre alors autour des édicules pérennisés : les édicules 2 et 6 ont ainsi livré des dépôts de monnaies du IVe s. ; l'édicule 4 est doté d'un sol de circulation périphérique daté par une sigillée d'Argonne et une monnaie de Constantin II. Cette phase tardive est également documentée par des fosses (F25, F48, F82, F86) comblées avec les matériaux de démolition issus des bâtiments préexistants abandonnés. L'un des comblements est daté par du numéraire de la dynastie constantinienne.

Le nouvel espace cultuel est également caractérisé par l'édification, du côté ouest, d'un édifice rectangulaire dont l'architecture apparaît très rudimentaire. La faiblesse de la fondation (terre et matériaux résiduels) suggère l'utilisation d'éléments légers pour les élévations, à moins qu'il ne s'agisse d'une aire cultuelle ouverte limitée par un muret. La fouille de l'espace interne a livré un calage de poteau et une pierre dressée dont la fonction n'a pu être déterminée. L'utilisation en est datée par une monnaie de Claude II et du numéraire des Constantin. La nouvelle configuration du sanctuaire inclut également trois dallages en pierres plates de formes circulaire et rectangulaire avec abside. La fonction de ces sols dallés, datés par une sigillée d'Argonne, reste hypothétique faute de mobilier cultuel associé. Enfin, le comblement d'une fosse (F77) a livré le squelette d'un canidé en connexion et associé à du mobilier du IVe s. (monnaies) et marqué apparemment en surface par une pierre dressée. Durant cette période, le rituel a évolué prioritairement vers les offrandes monétaires au détriment des pratiques sacrificielles. Le site est abandonné au tout début du Ve s.

BARON-SUR-ODON (CALVADOS) : LE MESNIL

Cité des Viducasses – Sanctuaire collectif ou public situé à 2 km au nord-ouest du chef-lieu de cité (Vieux/*Aregenua*) (Fig. 177, no 18)

Laurent Paez-Rezende, d'après Dominique Bertin

Ce site a fait l'objet de deux séries de recherches. La première a eu lieu entre 1952 et 1956 à l'initiative de M. Fréger et L. Gosselin, et ses résultats ont été succinctement publiés sous forme d'informations (Van Effenterre, 1959). La seconde s'est déroulée entre 1969 et 1975 sous la direction de D. Bertin (1974, 1975 et 1977). Deux relectures critiques de la documentation ont été récemment proposées (Vipard, 2002b, p. 114-120 ; Péchoux, 2010, p. 437-443).

Le sanctuaire, vraisemblablement public, est situé à environ 2 km d'*Aregenua* (Vieux), chef-lieu de cité des Viducasses, au bord du « Chemin Haussé », voie antique reliant Vieux à Bayeux (*Augustodurum*), chef-lieu des Baiocasses.

Son originalité réside dans le plan décagonal de son péribole de 42 m de diamètre, composé de trois enceintes maçonnées concentriques dont les entrées situées sur le pan oriental se sont

succédé (fig. 189). Au sud, a été adossé un bâtiment comportant jusqu'à quatre pièces. Tous ces aménagements correspondent en réalité à trois phases, mais aucun temple ni aucune *cella* n'ont été identifiés par les recherches conduites entre 1969 et 1975. En revanche, les excavations réalisées entre 1952 et 1956 signalent la présence de maçonneries formant un « édicule » au centre de l'enceinte décagonale. Sur les extérieurs, le plan partiel d'un édifice à subdivisions internes a été reconnu à 25 m plus à l'est, et les sondages de 1975 révèlent l'existence de maçonneries et d'un sol en mortier et béton de tuileau à plus de 80 m au nord. Le monument est relativement arasé.

L'évolution globale du site semble se décliner en cinq phases dont la première (seconde moitié du Ier s. av. J.-C.) correspond à un premier sanctuaire mal caractérisé, les trois suivantes à la construction (première moitié du Ier s. apr. J.-C.), au fonctionnement et à l'évolution du sanctuaire (seconde moitié du Ier s.-milieu du IIe s.), tandis que les deux dernières (milieu du IIe s.-milieu du IVe s.) marquent très certainement la poursuite de la fréquentation suivie par le démantèlement et l'abandon du sanctuaire.

Entre le milieu du IIe s. et la fin du IIIe s., D. Bertin mentionne une phase dite d'interruption du fonctionnement du sanctuaire qu'elle illustre par « l'interruption de la formation de la couche C » (Bertin, 1977, p. 84), mais celle-ci illustre plutôt la poursuite de la fréquentation du sanctuaire même si le mobilier devient rare. À la fin du IIIe s ou au début du IVe s., une nouvelle fréquentation est signalée par des monnaies et quelques céramiques. Dans l'article de 1977, D. Bertin ne définit pas cette phase alors que dans ses rapports de fouilles de 1971 à 1973, elle assimile cette « réoccupation » à une reprise de l'activité cultuelle (Bertin, 1974b). La couche concernée (c1) est en fait caractérisée par des débris des maçonneries et des couvertures, et semble davantage en rapport avec le démantèlement du monument par épisodes, dont le « remblai b » marque l'abandon effectif après le milieu du IVe s. Ce remblai, de 0,30 m à 0,50 m d'épaisseur, scellant l'ensemble du monument, est qualifié de « remblai d'effondrement » et correspond au niveau final de démolition et d'arasement du sanctuaire. Il est constitué d'un limon gris contenant de grandes quantités de débris de constructions : tuiles, briques, moellons, mortier, enduits peints.

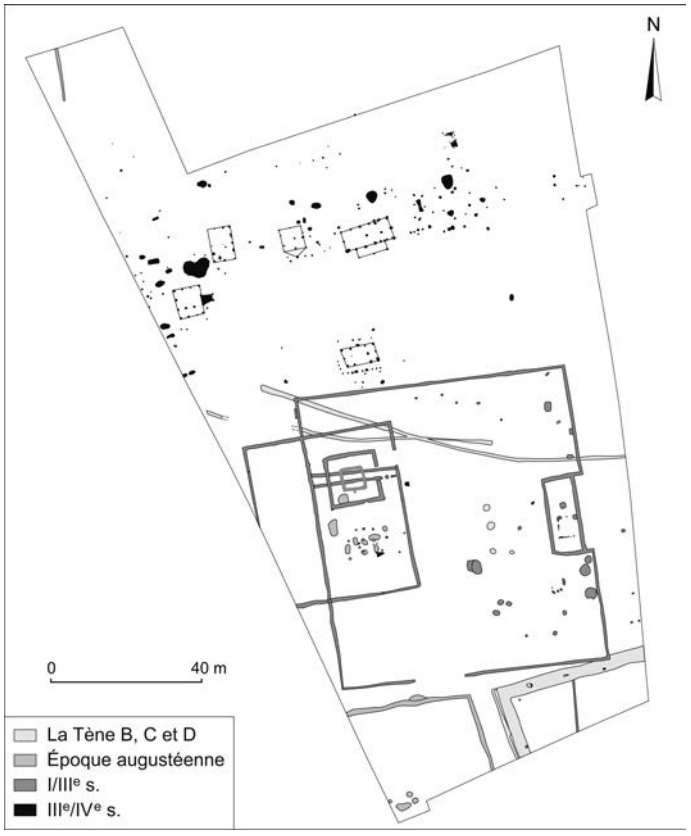


Fig. 190 – *Les grandes lignes de l'évolution du site du Chemin aux Errants à Val-de-Reuil (Eure) (DAO : D. Lukas, Inrap).*

VAL-DE-REUIL (EURE) : CHEMIN AUX ERRANTS

Cité des Véliocasses – Sanctuaire privé, en lien avec un établissement rural (Fig. 177, no 24)

Dagmar Lukas

Le sanctuaire de Val-de-Reuil est localisé dans la boucle du Vaudreuil, à quelques kilomètres en amont de la confluence de la Seine et de l'Eure. Il est implanté sur le rebord de la basse terrasse alluviale, au lieu-dit la Salle, à 300 m de la rive gauche de l'Eure et à 2,3 km du lit actuel de la Seine. Un axe viaire longeait le site à l'est et un vaste établissement antique, fouillé en 2011-2012 (Y.-M. Adrian, Inrap), est situé à 700 m au nord du complexe cultuel, les deux sites étant signalés dès la fin du XIXe s. (Coutil, 1898-1921, p. 159). Les recherches archéologiques récentes (diagnostic : Cl. Beurion, 2008 ; fouille : D. Lukas, 2009-2010), préalablement à l'ouverture d'une carrière de graviers, ont offert la possibilité d'un décapage de près de 2 ha autour du lieu de culte et d'appréhender ainsi ses périphéries sud et nord. Deux occupations antérieures (un enclos de La Tène finale et un enclos augustéen juxtaposé) et une installation postérieure (habitat de l'Antiquité tardive) ont également pu être étudiées (Lukas *et al.*, 2013).

Le sanctuaire, fondé probablement dès l'époque augustéenne, se compose d'un temple carré en pierre de près de 15 m de côté et d'une aire sacrée délimitée par un péribole maçonné dont l'extension maximale, vers la fin du IIe s. voire au début du IIIe s., atteint 5 600 m². Un vaste porche (9 m x 20 m), centré sur la façade orientale, offre l'accès à l'espace cultuel. Le démantèlement du complexe cultuel intervient dans le courant du IIIe s. et va de pair avec un changement fonctionnel profond du site. Un habitat est ainsi aménagé au nord du péribole, alors qu'il est encore au moins partiellement en élévation ou, en tout cas, visible (fig. 190). Il comprend cinq bâtiments qui respectent l'emprise du sanctuaire en adoptant son orientation nord-sud. Celui-ci sert dès lors de carrière pour alimenter en matériaux le nouvel habitat dont les édifices sont construits sur poteaux avec des calages composés des éléments de construction provenant du lieu de culte. De nombreux résidus métallurgiques et des vestiges de forge trouvés au sein de cet habitat démontrent l'importance accordée en particulier à l'artisanat du fer.

Près de 700 objets, majoritairement en métal et issus de structures fossoyées ou de niveaux d'épandage, reflètent la vie quotidienne des habitants, peu se réfèrent à l'activité cultuelle. Parmi le mobilier figurent également 197 monnaies romaines

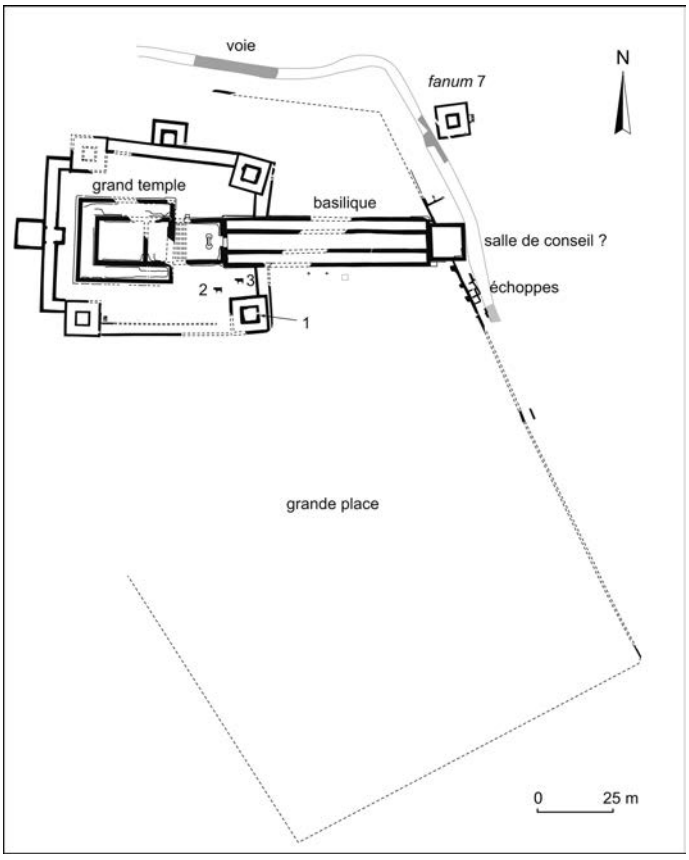


Fig. 191 – *Le complexe monumental de Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime) au IIIe s. et les pratiques rituelles tardives présumées être en lien avec l'abandon du sanctuaire : **1**, dépôt monétaire de la fin du IIIe s. ; **2**, fosses avec dépôts de jeunes vaches découpées en quartiers (DAO : É. Mantel, SRA Haute-Normandie).*

recueillies en grande majorité sur l'habitat et au nord-est, à l'extérieur du péribole (étude F. Pilon). Une minorité a été collectée sur le sanctuaire. L'arc chronologique de ces monnaies est très large (milieu du Ier s. av. J.-C.-IVe s. apr. J.-C.), mais l'essentiel du lot est datable de l'Antiquité tardive (167 exemplaires). Le *terminus post quem* de la fréquentation du site est ainsi fixé par les monnaies dans la première moitié du Ve s., alors que la céramique situe cet abandon au début du siècle (étude Y.-M. Adrian). Le nombre de monnaies attribuables à l'Antiquité tardive conduit à se demander si les hommes continuent à pratiquer des gestes rituels dans l'ancien lieu de culte, au-delà de l'existence du temple lui-même. La question reste ouverte.

EU (SEINE-MARITIME) : BOIS L'ABBÉ

Cité des Ambiens (Gaule Belgique) – Sanctuaire public situé au sein d'une agglomération
(Fig. 177, no 26)

Étienne Mantel, Stéphane Dubois

Découvert fortuitement à la fin du XVIIIe s. au cœur de la forêt d'Eu, le site de Bois l'Abbé a fait l'objet de nombreuses campagnes de fouille dès les années 1820 et, plus



Fig. 192 – *Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime) : dépôt en fosse d'une jeune vache découpée en quartiers, fin du IIIe s. (cliché : É. Mantel, SRA Haute-Normandie).*

récemment, sous la conduite de M. Mangard entre 1965 et 1981, puis du service archéologique municipal (1995-2003). De nouvelles campagnes programmées sont entreprises depuis lors de manière ininterrompue sous la conduite de É. Mantel. Longtemps interprété comme un grand sanctuaire isolé, le site s'avère désormais être en lien avec l'une des plus importantes agglomérations secondaires du nord de la Seine-Maritime, sans doute dénommée *Briga* sur la base de deux documents épigraphiques récemment découverts. Cette dernière s'inscrit au sein du *Pagus Catuslouius*, connu par une autre inscription ornant le théâtre (Rogeret, 1997, p. 245-255 ; Dondin-Payre, 2006 ; *AE*, 2006, 837 ; *AE*, 2007, 980 ; Mantel *et al*., 2006 ; Mangard, 2008 ; Mantel dir., 2010 ; Mantel, Dubois, 2010, 2012 et 2013).

Le complexe monumental de cette agglomération comprend dans son état final, édifié au début du IIIe s., un grand temple implanté au centre d'un péribole à portiques, et dont le pourtour est jalonné de cinq temples annexes à plan centré (fig. 191). En avant du grand temple, une aire quadrangulaire est délimitée par deux grands murs en « L », qui isolent la zone sacrificielle (avec les fondations de l'autel) du reste de l'enceinte consacrée. Dans le même axe, une grande basilique à trois nefs (17 m x 69 m) est insérée pour un cinquième de sa longueur à l'intérieur du péribole délimité par le portique. Elle s'ouvre à l'ouest sur le sanctuaire et à l'est sur un grand bâtiment carré, à vocation publique, qui la prolonge en saillie. Une vaste place rectangulaire d'environ 2 ha, bordée de boutiques et d'échoppes qui ouvrent sur l'extérieur, complète cet ensemble.

Ces monuments restent manifestement en fonction jusque dans le dernier tiers du IIIe s., à l'exception de quelques secteurs périphériques effondrés sans doute plus tôt et qui n'ont pas été relevés. Des pratiques que l'on présume rituelles semblent avoir été mises en œuvre en phase finale, en vue de la désacralisation de tout ou partie du sanctuaire. Parmi celles qui nous sont perceptibles figurent le sacrifice et l'enfouissement de deux jeunes vaches (d'environ 1 an et demi), enterrées dans la cour du sanctuaire au sein de fosses étroites dans lesquelles ont été disposés les segments de corps démembrés, après consommation de la viande (fig. 192). L'une de ces vaches était associée au dépôt de six antoniniens de la fin de l'empire gaulois, et à divers autres

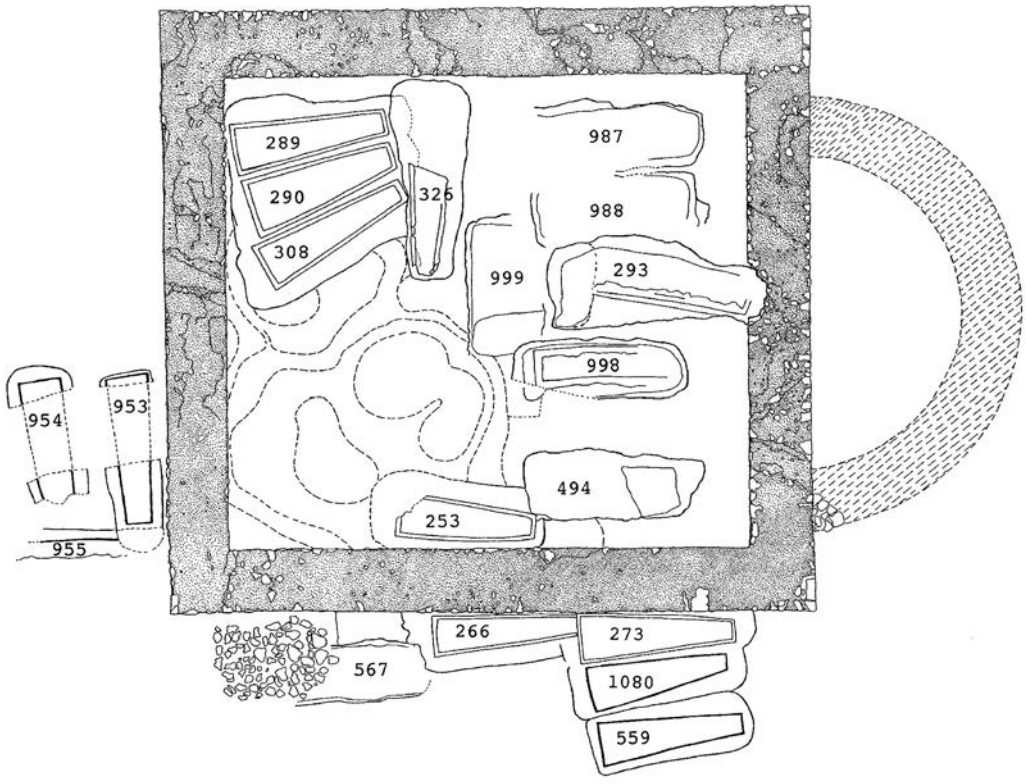


Fig. 193 – *Le temple de l'abbaye Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) transformé en chapelle funéraire à l'époque mérovingienne (DAO : J. Le Maho, CNRS).*

restes alimentaires (nombreux ossements de poissons et de porc). Un second dépôt monétaire, d'environ 80 autres antoniniens de l'empire gaulois, a été glissé dans une anfractuosité des fondations partiellement récupérées de la *cella* du *fanum* 1.

Cette désaffection des lieux de culte coïncide avec une désertion massive de l'agglomération dans la seconde moitié du IIIe s. Les traces de présence humaine plus récentes s'avèrent relativement limitées et, au moins pour partie, en lien avec le démontage des monuments publics, avec la récupération des matériaux de construction et une activité associée de chaufournier. Cette transformation du complexe monumental en carrière couvre plusieurs centaines d'années, les fosses d'extraction et tranchées d'épierrement ayant livré quelques rares éléments mobiliers qui s'étendent du IVe s. à la fin du haut Moyen Âge : monnaies, céramiques, *instrumentum*.

SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE (SEINE-MARITIME) : ABBAYE SAINT-GEORGES

Cité des Véliocasses – Sanctuaire privé, en lien avec un établissement rural (?) situé à environ 12 km à l'ouest du chef-lieu (Rouen/*Rotomagus*)

(Fig. 177, no 29)

Jacques Le Maho

Ce temple à *cella* centrale et galerie périphérique, transformé en chapelle à l'époque mérovingienne, a été mis au jour en 1981 par J. Le Maho, au cours des fouilles programmées de l'ancienne abbaye Saint-Georges (Le Maho, 1985, 1995 et 2004).

Il était situé sur le replat d'un coteau de la Seine, dans un contexte plus large qui ne peut être déterminé. La fouille des niveaux inférieurs a livré les traces de trois temples successifs en bois, le plus ancien remontant à La Tène finale ou au début de notre ère. Dans son dernier état, daté de la fin du Ier s. apr. J.-C., il se présentait comme un édifice en dur de forme quadrangulaire, constitué d'une maçonnerie en petit appareil de silex. La *cella*, légèrement allongée (7,70 m x 8,40 m, dimension extérieure), était orientée est-ouest. La galerie présentait sur son côté oriental deux massifs de fondation débordants, correspondant sans doute à l'emplacement de colonnes placées dans l'encadrement de l'entrée.

Les sols de l'Antiquité tardive en relation avec le bâtiment ont tous disparu, mais la présence d'une urne en *black-burnished ware* dans une aire de dépôts votifs située au sud-est du temple (fin du IIIe s.-début du IVe s.) et, dans une moindre mesure, celle d'une monnaie isolée de Constant I (337-350), fournissent un terme chronologique pour la phase d'occupation antique. Au VIIe s., les murets de la galerie étaient arasés et des dépôts de terres noires riches en fragments de *tegulae* s'étaient formés autour de la *cella*, mais cette dernière avait sans doute conservé une élévation notable (fig. 193). Sa transformation en chapelle se traduit par la mise en place d'une quinzaine de sarcophages à l'intérieur du bâtiment et, au dehors, d'au moins quatre autres sarcophages installés au pied des murs. L'analyse des relations entre les sépultures et le bâti suggère que la *cella* fut dotée d'une abside semi-circulaire dans le prolongement de l'entrée primitive et qu'une nouvelle porte fut percée à l'ouest.



Fig. 194 – *Vue du temple de l'abbaye Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), au milieu du préau du cloître (cliché : J. Le Maho, CNRS).*

Une petite fosse rectangulaire dans la partie est de la salle, entre deux rangées de tombes, semble correspondre à l'emplacement d'une pierre d'autel. La conversion de la *cella* antique en édifice chrétien était donc sans doute effective dès le VII^e^ s., bien avant la première mention de l'édifice sous l'appellation d'*ecclesia Sancti Georgi* (vers 1055) (fig. 194).